

*Fête de la Jeunesse*

Célébration d'un  
engagement Royal constant  
en faveur des jeunes

Page 4



www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10295

Vendredi 23 Août 2024

*Réinsertion des agriculteurs du cannabis*

La légalisation partielle ouvre  
la voie à de nouveaux enjeux  
et à de nouvelles perspectives



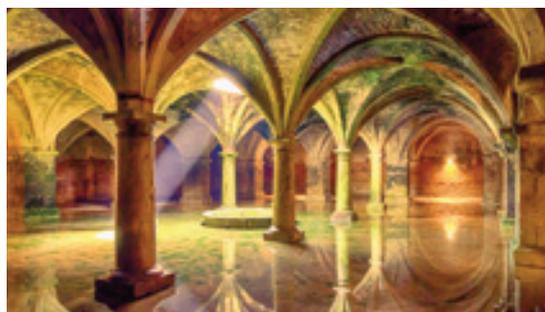
Page 3



CPS de l'UA

*Sous le leadership de SM le Roi, le Maroc a fait  
de l'éducation un pilier majeur de la  
coopération avec les pays africains frères*

Page 5



Réflexion plurielle sur  
la restauration attendue  
de la Citerne portugaise

Page 7

# Grâce Royale à l'occasion de l'anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple



**A** l'occasion de l'anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a bien voulu accorder Sa grâce à 685 personnes, dont certaines sont en détention et d'autres en liberté, condamnées par différents tribunaux du Royaume, annonce le ministère de la Justice dans un communiqué.

En cette même glorieuse occasion nationale, Sa Majesté le Roi, que Dieu Le préserve, a bien voulu accorder Sa Grâce à 4.831 personnes condamnées, poursuivies ou recherchées dans des affaires liées à la culture du cannabis, remplissant les conditions requises pour bénéficier de la Grâce.

En voici le texte du communiqué :

"A l'occasion de la commémoration de la Révolution du Roi et du Peuple, de cette année 1446 H - 2024 G, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu perpétue Sa gloire, a bien voulu accorder Sa grâce à un ensemble de personnes condamnées par différents tribu-

naux du Royaume. Ces personnes sont au nombre de 685 et se présentent comme suit :

\* Les bénéficiaires de la Grâce Royale qui sont en détention sont au nombre de 548 détenus se répartissant comme suit :

- Grâce sur le reliquat de la peine d'emprisonnement ou de réclusion au profit de 15 détenus.

- Remise de la peine d'emprisonnement ou de réclusion au profit de 529 détenus.

- Commutation de la peine perpétuelle en peine à temps au profit de 04 détenus.

\* Les bénéficiaires de la Grâce Royale qui sont en liberté sont au nombre de 137 personnes se répartissant comme suit :

- Grâce sur la peine d'emprisonnement ou son reliquat au profit de 26 personnes.

- Grâce sur la peine d'emprisonnement avec maintien de l'amende au profit de 08 personnes.

- Grâce sur la peine d'amende au profit de 98 personnes.

- Grâce sur la peine d'emprisonnement et d'amende au profit de 04 personnes.

- Grâce sur l'amende et le reliquat de la peine d'emprisonnement au profit d'une (01) personne.

En cette même glorieuse occasion nationale, Sa Majesté le Roi, que Dieu Le préserve, a bien voulu accorder Sa Grâce à 4.831 personnes condamnées, poursuivies ou recherchées dans des affaires liées à la culture du cannabis, remplissant les conditions requises pour bénéficier de la Grâce.

Ainsi, outre ses aspects humains, cette Haute Sollicitude Royale permettra aux bénéficiaires de cette grâce de s'intégrer dans la nouvelle stratégie, dans laquelle se sont engagées les provinces concernées, suite à la création de l'Agence Nationale de Réglementation des Activités relatives au cannabis et dans l'impact structurant de son activité aux niveaux économique et social à travers l'industrialisation, la transformation, l'export du cannabis et l'importation de ses produits à des fins médicales, pharmaceutiques et industrielles, ainsi que sa contribution au développement des cultures alternatives et des activités non-agricoles.

Puisse Dieu garder Sa Majesté le Roi, source de clémence et de miséricorde, perpétuer Sa gloire et préserver Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan, ainsi que tous les membres de la Famille Royale".

## Fête de la Jeunesse

# Grâce Royale au profit de 708 personnes

**A** l'occasion de la Fête de la Jeunesse, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a bien voulu accorder Sa grâce à 708 personnes condamnées par différents tribunaux du Royaume, annonce le ministère de la Justice dans un communiqué.

En voici le texte :

"A l'occasion de la Fête de la Jeunesse de cette année 1446 H-2024 G, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu perpétue Sa gloire, a bien voulu accorder Sa grâce à un ensemble de personnes condamnées par différents tribunaux du Royaume. Ces personnes sont au nombre de 708 et se présentent comme suit :

\* Les bénéficiaires de la Grâce Royale qui sont en détention sont au nombre de 474 détenus se répartissant comme suit :

- Grâce sur le reliquat de la peine d'emprisonnement ou de réclusion au profit de 28 détenus.

- Remise de la peine d'emprisonnement ou de réclusion au profit de 442 détenus.

- Commutation de la peine perpétuelle en peine à temps au profit de 04 détenus.

\* Les bénéficiaires de la Grâce Royale qui sont en liberté sont au nombre de 234 personnes se répartissant comme suit :

- Grâce sur la peine d'emprisonnement ou son reliquat au profit de 31 personnes.

- Grâce sur la peine d'emprisonnement avec maintien de l'amende au profit de 11 personnes.

- Grâce sur la peine d'amende au profit de 183 personnes.

- Grâce sur la peine d'emprisonnement et d'amende au profit de 09 personnes.

Puisse Dieu garder Sa Majesté le Roi, source de clémence et de miséricorde, perpétuer Sa gloire et préserver Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan, ainsi que tous les membres de la Famille Royale".

## Grande joie des bénéficiaires de la Grâce Royale accordée aux personnes condamnées dans des affaires liées à la culture du cannabis

**L**es détenus, qui ont bénéficié de la Grâce accordée par SM le Roi Mohammed VI, à l'occasion de l'anniversaire de la Révolution du Roi et du peuple, à des personnes condamnées, poursuivies ou recherchées dans des affaires liées à la culture du cannabis, ont exprimé leur profonde reconnaissance au Souverain pour ce geste de grande humanité, se disant mobilisés à intégrer la nouvelle stratégie adoptée par le Royaume suite à la création de l'Agence nationale de réglementation des activités relatives au cannabis.

Dans des déclarations à la MAP à leur sortie de la prison locale de Ain Aicha (province de Taounate), ils ont également souhaité santé et longue vie à Sa Majesté le Roi pour cette initiative magnanime et rendu hommage aux nombreuses actions entreprises par le Souverain pour assurer le progrès et la prospérité de Son peuple.

"Vive Sa Majesté le Roi, que Dieu Le protège pour Sa famille et pour le peuple marocain !", ont-ils clamé, exprimant leur vive joie de pouvoir retrouver les leurs et reprendre

leurs activités agricoles dans un cadre légal après l'adoption de la nouvelle politique sur la culture du cannabis. Le ministère de la Justice avait annoncé, lundi, qu'à l'occasion de l'anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a bien voulu accorder Sa grâce à 4.831 personnes condamnées, poursuivies ou recherchées dans des affaires liées à la culture du cannabis, remplissant les conditions requises pour bénéficier de la Grâce.

Outre ses aspects humains, cette Haute Sollicitude Royale permettra aux bénéficiaires de cette grâce de s'intégrer dans la nouvelle stratégie, dans laquelle se sont engagées les provinces concernées, suite à la création de l'Agence Nationale de Réglementation des Activités relatives au cannabis et dans l'impact structurant de son activité aux niveaux économique et social à travers l'industrialisation, la transformation, l'export du cannabis et l'importation de ses produits à des fins médicales, pharmaceutiques et industrielles, ainsi que sa contribution au développement des cultures alternatives et des activités non-agricoles.

## Mohamed El Guerrouj : La Grâce Royale permettra une adhésion massive des agriculteurs au processus de réglementation

**L**a Grâce Royale au profit de personnes condamnées, poursuivies ou recherchées dans des affaires liées à la culture du cannabis permettra une adhésion massive des agriculteurs, producteurs et cultivateurs de cannabis au processus de réglementation, eu égard à leur expertise dans le domaine, a indiqué, mardi à Rabat, le Directeur général de l'Agence nationale de réglementation des activités relatives au cannabis (ANRAC), Mohamed El Guerrouj.

Dans une déclaration à la presse, M. El Guerrouj a souligné que cette Haute initiative Royale marque "une étape clé" et "un point d'inflexion vers l'élimination des superficies et des cultures il-

licites", en les remplaçant progressivement par des cultures licites et des activités alternatives.

Témoignant de la générosité et de la Haute sollicitude de SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, envers cette catégorie, la Grâce Royale apportera une sérénité et une quiétude à ces agriculteurs et à cette population locale, face aux différentes inquiétudes exprimées souvent sur le terrain lors des différentes rencontres avec l'Agence, a-t-il relevé.

Cette Haute initiative, a poursuivi M. El Guerrouj, va permettre également d'ouvrir de nouvelles opportunités économiques pour la population locale et le secteur privé, national ou international,



outre l'amélioration des revenus et des conditions de vie de cette même population, dans un cadre légal et structuré.

Elle va, en outre, permettre au programme de réglementation et de légalisation du cannabis de franchir une nouvelle étape pour la réussite de ce chantier, a-t-il dit.

## Réinsertion des agriculteurs du cannabis

# La légalisation partielle ouvre la voie à de nouveaux enjeux et à de nouvelles perspectives



**4.800** est le nombre d'agriculteurs condamnés, poursuivis ou recherchés dans des affaires liées à la culture du cannabis et qui ont été graciés par Sa Majesté le Roi.

Le but de cette initiative est de favoriser l'intégration des bénéficiaires dans la nouvelle stratégie mise en place après la légalisation partielle de la production du cannabis à des fins thérapeutiques. Selon l'ONU, le Maroc est le premier producteur mondial de cannabis ayant mis en place en 2021 une loi régissant les utilisations industrielles et les usages du cannabis.

### Intégration

Pour l'Observatoire marocain de la légalisation du cannabis (OMLC), « la question d'accès aux droits économiques, sociaux et culturels s'impose avec acuité ainsi que leur intégration dans la nouvelle stratégie de régularisation des activités en relation avec le cannabis. La question de la participation au développement des cultures alternatives et aux activités non agricoles, comme l'a déjà souligné Sa Majesté le Roi, se veut aussi une nécessité ». Notamment, « dans une région qui reste marquée par un marasme économique dû à la hausse des prix et la dégradation du pouvoir d'achat sans oublier l'exclusion et l'éloignement malgré l'entrée en vigueur il y a trois ans du chantier de régularisation », précise un communiqué de l'OMCL.

### Victimes

D'autant que, ajoute l'Observatoire, les personnes graciées (poursuivies ou en fuite) sont victimes de plaintes malveillantes de la part de patrons de la drogue ou de certains élus à cause de calculs politiques ou de conflits relatifs à la terre ou à l'irrigation. Pour l'OMLC, ces personnes demeurent « une catégorie sociale qui a trop souffert à cause des législations qui ont mis à pied d'égalité les simples agriculteurs avec les trafiquants qui exploitent leur pouvoir afin d'exclure ces petits producteurs ». Et de poursuivre : « Pis, certains de ces derniers ont été victimes d'escroquerie notamment de la part de certaines personnes se présentant comme étant des intermédiaires capables d'annuler les mandats d'arrêt, ou exploités à l'occasion de scrutins législatifs par des candidats prétendant pouvoir mettre un terme aux mandats d'arrêt ».

### Développement

Face à cette situation, l'OMLC recommande la mise en place d'« un modèle de développement dédié aux zones traditionnelles de culture du cannabis, ainsi que d'un mécanisme juridique régularisant l'usage personnel du kif, considéré comme un héritage culturel ancestral ». « L'idée de revoir la répartition territoriale de la région en procédant à la création d'une nouvelle province, à savoir Sanhaja dont le centre sera Targist et celle de Ghamara dont le

centre sera Bab Barad s'impose également comme une issue ». Tout en appelant à « la poursuite des responsables et des élus corrompus », le considérant comme « un acte politique pour rompre avec le passé et un élément central pour faire émerger de nouvelles élites, à même de gérer les affaires locales et de défendre les intérêts de la région ».

### Entraves

Toutefois, les membres de l'OMLC soutiennent qu'il y a plusieurs entraves qui handicapent l'intégration des cultivateurs dans le chantier de légalisation. A ce propos, ils citent la poursuite de la culture illégale du cannabis en dehors des espaces territoriaux des provinces d'Al Hoceima, Chefchaouen et Taounate (notamment à Ouazzane, Larache et Tétouan) ; l'exploitation des grands barrages dans le nord du pays (notamment à Ouazzane et Taounate) pour irriguer les champs de cannabis illégaux dans un contexte marqué par le stress hydrique et l'absence d'une stratégie pour faire face à la sécheresse dans les régions de culture du kif traditionnelle, ce qui contribue à l'amplification du phénomène du stress hydrique dans la région.

Le communiqué évoque également la propagation des produits chimiques, qui entrent au pays d'une manière illégale, la discrimination dans l'attribution des aides destinées aux coopératives avec l'exclusion totale des petits agriculteurs et l'absence d'une stratégie de communi-

cation ouverte de la part de l'Agence nationale de régularisation qui adopte une méthode bureaucratique et une communication de type « tops-down ».

### Hausse

Des contraintes qui exigent une autre manière de penser et de faire d'autant que les surfaces autorisées sont en augmentation passant de moins de 300 hectares (ha) en 2023 à environ 3.000 ha cette année, réparties entre Al-Hoceima, Chefchaouen et Taounate. Il y a également une hausse du nombre d'agriculteurs agréés, environ 3.300, soit sept fois plus qu'il y a un an. A noter, selon l'AN-RAC, que la valeur ajoutée d'un kilo de cannabis autorisé est réelle avec un prix estimé à « entre 10 et 20 dirhams » pour un kilo de cannabis vert illicite, contre « 75 dirhams » pour le cannabis autorisé, dont les tarifs sont fixés via des accords.

Il est néanmoins très difficile de sortir de l'illégalité, révèle le journal Le Monde. Et de préciser que « des cultivateurs qui ont franchi le pas ne représentent encore qu'une petite partie des 400.000 personnes qui vivent officiellement du trafic ». Selon les estimations, il s'agissait de plus de 55.000 hectares de terres en 2019. Selon les Nations unies, le Maroc a produit 23.000 tonnes (t) d'herbe et 800 tonnes de résine en 2021, ce qui en fait l'un des principaux pays fournisseurs de cannabis à l'échelle mondiale.

Hassan Bentaleb

*Fête de la Jeunesse*

# Célébration d'un engagement Royal constant en faveur des jeunes

La Fête de la Jeunesse, célébrée mercredi par le peuple marocain, offre l'occasion de mettre en avant l'engagement constant de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en faveur de la promotion de la place des jeunes dans la dynamique sociale et de leur participation politique et économique.

La Fête de la Jeunesse est, en effet, une opportunité renouvelée pour célébrer ces Jeunes, force motrice de la Nation, dresser le bilan des initiatives entreprises en leur faveur et réfléchir aux actions les plus à même de renforcer leur contribution au processus de développement politique, économique et social du Maroc.

Cet événement, qui coïncide cette année avec le 61ème anniversaire de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, permet ainsi de jeter la lumière sur les efforts déployés par le Souverain pour la valorisation et l'épanouissement de cette frange de la population.

Conscient du fait qu'un jeune ne peut être appelé à jouer son rôle et à remplir son devoir sans avoir préalablement bénéficié des opportunités et des qualifications nécessaires, le Souverain n'a eu de cesse, depuis Son accession au Trône de Ses glorieux Ancêtres, de multiplier les initiatives et les gestes pour offrir aux jeunes du concret, particulièrement en termes d'enseignement, d'emploi, de santé et dans bien d'autres domaines, et pour leur

donner espoir et confiance en leur avenir.

En effet, SM le Roi ne lésine ni sur Son temps ni sur Ses efforts pour garantir l'épanouissement social et culturel des jeunes, qui représentent près du tiers de la population, protéger leur santé physique et mentale, les préserver de toute déviance ou aléa social, et leur assurer des formations qualifiantes qui leur permettent de contribuer, pleinement et de manière efficiente, aux activités productives et au développement de leur société.

Un intérêt tout particulier est accordé, dans ce cadre, à l'enseignement destiné aux jeunes en leur offrant diverses opportunités d'apprentissage qui leur ouvrent la voie à des qualifications judicieusement adaptées pour faciliter leur insertion professionnelle, leur développement cognitif et leur ascension sociale. Ainsi, ils sont mis à l'abri de l'ignorance et de la pauvreté et protégés des tentations d'extrémisme et de repli sur soi.

Centres de formation, de qualification et d'insertion pour jeunes, centres socio-éducatifs, complexes socio-sportifs, espaces de prise en charge des jeunes souffrant de conduites addictives, espaces dédiés aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, promotion des activités génératrices de revenus, programme d'appui à l'accès au financement des jeunes porteurs de projets, autant de structures



et d'initiatives qui consacrent la politique de proximité et l'approche Royale d'un développement humain, global, inclusif et durable.

La Haute sollicitude Royale envers les jeunes s'est ainsi manifestée à l'occasion du message adressé par le Souverain aux membres de l'Académie du Royaume du Maroc à l'ouverture de la 1ère session de cette prestigieuse institution, sous sa nouvelle configuration, et dans lequel SM le Roi S'est dit "profondément convaincu que tout progrès social est indissociable du renouveau culturel et de l'ouverture nécessaire des sphères

académiques sur le génie créateur des jeunes talents".

SM le Roi a, en outre, assuré que cette jeunesse capable de se montrer créative et innovante dans son rapport de consommation et de production des savoirs liés aux disciplines humaines et sociales, aux langues, aux sciences, aux lettres et aux arts, constitue l'ossature du capital humain.

Par ailleurs, le Souverain a appelé, dans un message adressé aux participants au Symposium commémorant le 60ème anniversaire de la constitution du 1er Parlement élu au Maroc, à créer une synergie entre la pratique de

la démocratie représentative et celle de la démocratie participative, affiner le profil des élites parlementaires et élues et favoriser un accès accru des femmes et des jeunes aux institutions représentatives.

En somme, le développement tous azimuts du Maroc repose sur une jeunesse épanouie, compétente, entreprenante et citoyenne, appelée, aujourd'hui plus que jamais, à s'investir de manière agissante et constructive dans les mutations que connaît la société, tout en demeurant attachée aux constantes de l'identité nationale riche de la pluralité de ses affluents.

## Un spectacle captivant de l'équipe de voltige "Marche Verte" à M'diq et Martil

La prestigieuse équipe de voltige des Forces Royales Air (FRA) "Marche Verte" a émerveillé mercredi les habitants et les visiteurs de M'diq et Martil par des shows aériens époustouflants organisés à l'occasion du 61ème anniversaire

de SM le Roi Mohammed VI.

Un large public, composé d'amateurs de spectacles aériens, d'habitants et de visiteurs des villes de Martil et de M'diq, qui connaissent une forte affluence touristique durant cette saison estivale, ont pu admirer la di-

versité des démonstrations élégantes des voltigeurs de la "Marche Verte".

Les pilotes des sept appareils cap 232 ont mené de main de maître leurs appareils, dessinant dans les airs des toiles captivantes et effectuant des manœuvres en faisant montre d'une coordination et d'une précision prodigieuses, devant des spectateurs émerveillés.

Le spectacle aérien a également inclus une série de figures individuelles, en duo et en groupe, telles que "la boucle double" et "le passage bas", réalisés avec tous les appareils reliés par une cordelette, un haut fait que seule l'équipe de la "Marche Verte" est capable de réaliser, ainsi que "la boucle en miroir", qui a valu à cette formation de figurer, depuis des années, dans le livre Guinness des records.

La patrouille "Marche Verte" a poursuivi son spectacle inédit en dessinant "l'étoile chérifienne", symbolisant le cœur du drapeau national, en plus d'exécuter "la formation en ligne", "le palmier", "le croi-

sement face-à-face" et "le cœur double", qui symbolise l'attachement indéfectible des membres des FRA au Glorieux Trône Alaouite. Les voltigeurs aguerris ont également présenté des figures variées, parmi lesquelles "le Tourbillon" "la rotation inclinée synchronisée" et le "solo spin and double reversal". Les membres de l'équipe ont conclu leur show par une touche artistique en dessinant le chiffre 25 dans le ciel, en célébration du 25ème anniversaire de l'accession de Sa Majesté le Roi Mohammed VI au Trône de Ses Glorieux Ancêtres.

Pendant 25 minutes, durée de ce spectacle aérien à couper le souffle, les spectateurs ont scruté le ciel pour ne rien manquer de la performance aérienne impressionnante de l'équipe "Marche Verte", admirant la précision, le professionnalisme et le grand savoir-faire des pilotes. Créée sur ordre de feu SM Hassan II en 1984, l'équipe de voltige "Marche verte" est entourée par la Haute sollicitude de SM le Roi Mohammed VI.



## CPS de l'UA

## Sous le leadership de SM le Roi, le Maroc a fait de l'éducation un pilier majeur de la coopération avec les pays africains frères



Le Maroc, sous le leadership visionnaire de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a fait de l'éducation un pilier majeur de la coopération internationale notamment avec les pays africains frères, a réitéré la délégation marocaine, mercredi à Addis-Abeba, devant le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA).

La délégation marocaine qui intervenait lors d'une Séance publique du CPS sur "l'éducation inclusive dans les situations de conflit en Afrique", a souligné que le Royaume a mis en place des stratégies nationales ambitieuses pour le développement de l'éducation au niveau national et dans le cadre de son interaction sud-sud.

Le Maroc a fondé son modèle de coopération envers ses frères du sud sur des programmes de formation professionnelle et académique en faveur des jeunes africains, a rappelé la délégation marocaine lors de cette réunion tenue par visioconférence.

Cet important pilier de la vision solidaire de Sa Majesté le Roi est porté par l'Agence marocaine de coopération internationale (AMCI)

qui accorde des bourses d'études à des milliers d'étudiants africains chaque année, leur permettant de poursuivre leurs études dans les universités et les écoles supérieures marocaines, a réaffirmé la délégation.

Dans ce sens, la délégation marocaine a noté que depuis 1999, quelque 35000 étudiants issus de 47 pays africains, ont poursuivi leurs formations dans des universités, instituts et centres de formation du Maroc, après avoir bénéficié de bourses d'étude octroyées par le Maroc. Cet intérêt pour l'éducation ne se limite pas à ce volet qui vient d'être décrit, il englobe également l'aménagement et le renforcement des infrastructures dédiées dans plusieurs pays frères, a ajouté la délégation marocaine.

Par ailleurs, et conscient de l'importance que revêt la thématique de l'éducation, en rapport avec la paix et la sécurité, le Royaume du Maroc a organisé, en marge de la 44ème session du Conseil Exécutif de l'Union africaine, au niveau ministériel, un Déjeuner-Débat sur le thème « Éducation, jeunesse, diversité culturelle : Vecteurs de la Paix et de la

Sécurité en Afrique, où les différents intervenants ont relevé l'importance cruciale de l'éducation dans la promotion des valeurs, des compétences et de la responsabilité sociale des écoles, a rappelé la délégation marocaine.

Revenant sur la thématique de cette réunion, la délégation marocaine a souligné que les conflits armés et les instabilités politiques ont des conséquences dévastatrices sur les systèmes éducatifs. Ceci se manifeste, entre autres, à travers la destruction des infrastructures scolaires et le déplacement des populations, interrompant ainsi leur scolarité et perturbant les systèmes éducatifs des zones d'accueil, sans oublier le détournement des budgets vers les efforts de guerre, au détriment de l'éducation et de la promotion de sa qualité, a-t-elle relevé.

Inversement, a affirmé la délégation marocaine, l'éducation inclusive peut jouer un rôle crucial dans la prévention et la résolution des conflits, à travers la promotion des valeurs de paix, de tolérance et de respect mutuel, le développement des compétences telles que la communication et la pensée critique, le renforcement du dialogue interculturel et la compréhension mutuelle entre les différents communautés.

Dans les contextes de conflit, l'éducation peut être une source d'espoir et d'opportunités pour les enfants et les jeunes, et peut contribuer à bâtir des sociétés plus résilientes. A partir de là, il est essentiel, voire capital, d'investir dans l'éducation, de protéger les écoles et de promouvoir des systèmes éducatifs inclusifs et de qualité, a insisté la délégation.

## Lors d'un colloque organisé à Casablanca par le Forum Attawaassol des Marocains du Monde

### Appel à la nécessité d'accélérer la mise en œuvre des dispositions de la Constitution et d'assurer la participation politique des Marocains du monde

Dans le cadre du programme 2024 du Forum Attawaassol des Marocains du monde, un colloque a été organisé à Casablanca sous le thème "Maroc Ambitions 2030" en vue d'approfondir la réflexion et de débattre sur les questions de la citoyenneté, du développement et de la solidarité.

Les participants à ce colloque ont appelé à la nécessité d'accélérer la mise en œuvre des articles de la Constitution de 2011 relatifs aux Marocains résidant à l'étranger et d'assurer leur participation politique, en modifiant notamment la loi électorale, en créant des circonscriptions électorales dans les différents pays de résidence, en garantissant leur droit de candidature et de vote depuis ces circonscriptions, et en procédant aux révisions constitutionnelles nécessaires afin de garantir leur représentation au sein de la Chambre des conseillers.

Ils ont également souligné la nécessité d'accélérer la promulgation de la loi sur le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger dans sa nouvelle version, en favorisant le changement, le rajeunissement et le renouvellement ; d'institutionnaliser le dialogue avec les acteurs démocratiques et de créer des espaces de consultation entre les associations des Marocains du monde et les ambassades et consulats pour recevoir leurs plaintes et doléances concernant leur interaction avec l'administration marocaine afin qu'ils puissent bénéficier de leurs droits, de les sensibiliser aux lois et démarches à suivre et de trouver une solution rapide pour le rapatriement des dépourvus vers le Maroc en évitant les procédures compliquées qui empêchent leur transfert dans les plus brefs délais.

Les intervenants ont aussi recommandé la mise en place d'un cadre de dialogue et de consultation réunissant le ministère de la Justice, le Parquet, le Conseil supérieur du pou-

voir judiciaire, l'Association des barreaux du Maroc et des représentants des associations des Marocains du monde, en vue d'étudier leurs réclamations et litiges, notamment ceux liés aux biens immobiliers, aux propriétés et aux investissements, et de les traiter dans les meilleurs délais compte tenu des difficultés qu'ils rencontrent du fait de l'impossibilité de se rendre au Maroc à plusieurs reprises pour suivre leurs dossiers. Il est donc important que les instances judiciaires prennent en considération ces spécificités lors du traitement des affaires concernant les Marocains du monde.

« Il est nécessaire que les autorités gouvernementales concernées interviennent en coordination avec les institutions et les organismes compétents, ainsi qu'avec les représentants des associations des Marocains du monde, pour faciliter le déplacement et les voyages des personnes âgées et retraitées et l'accès aux hôpitaux pour recevoir des soins, de leur fournir une assistance sociale, de simplifier les procédures et formalités douanières et de réduire les prix des billets de voyage en faveur de cette catégorie de Marocains du monde», ont tenu à préciser les participants à ce colloque.

Et d'appeler également à la révision de «l'approche de gestion de la question culturelle et des valeurs de notre identité marocaine, en particulier dans le domaine religieux. Nous devons faire valoir le modèle religieux marocain qui se distingue par la Commanderie des croyants, l'esprit d'ouverture, de tolérance et de coexistence avec les autres. Ce modèle, en harmonie avec les valeurs démocratiques universelles, permet de lutter contre toutes les idées étrangères à notre identité et de nous protéger contre les campagnes d'infiltration extrémistes qui ciblent les nouvelles générations de Marocains du monde».

H.T.

## Al-Qods : Le programme "Ecoles d'été" lance la première colonie de vacances pour personnes à besoins spécifiques

Le programme "Ecoles d'été", organisé par l'Agence Bayt Mal Al-Qods Al-Sharif, se poursuit pour la troisième semaine consécutive dans la Ville Sainte en faveur de 17 établissements scolaires maqdisis, avec le lancement de colonies de vacances et de scoutisme notamment en faveur de personnes à besoins spécifiques. Il s'agit en effet de la première colonie de vacances du programme dédiée aux personnes à besoins spécifiques, membres de l'Association arabe des personnes en situation de handicap à Al-Qods". La colonie de vacances vise ainsi la sensibilisation sur la question des personnes à besoins spécifiques, notamment leur intégration au niveau de la société et le renforcement de leur inclusion sociale.

Les activités de ce programme

d'école estivale varient entre l'éducation aux valeurs de façonnement de la personnalité, avec un atelier ouvert sur l'acquisition de compétences diverses, ainsi que des activités sur mesure pour cette catégorie sociale à laquelle l'Agence Bayt Mal Al-Qods Al-Sharif porte un intérêt particulier.

Le programme de colonies de vacances est aussi marqué par des activités sportives et ludiques, comme le basketball, des ateliers interactifs et des séances d'animation et de divertissement, sous la supervision de moniteurs spécialisés.

Le programme d'école estivale, parrainé par le "Club des enfants pour Al Qods" relevant de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, est mis en place au profit de plus de 4.000 enfants, répartis sur 17 établissements, déployés sur l'ensemble des

quartiers de la Ville Sainte. Les activités de cette année touchent notamment à l'éducation aux valeurs du façonnement de la personnalité de l'enfant, l'honnêteté, la persévérance et la diligence pour contribuer à la construction de la société, dans le respect des constantes familiales, la préservation des traditions et des coutumes et la protection et la préservation de l'identité locale.

Le choix des écoles s'est basé sur la conformité aux normes de sûreté et de sécurité, afin de fournir aux enfants bénéficiaires, âgés de 6 à 14 ans, un environnement stimulant qui leur permet de libérer leur énergie et de révéler leurs talents dans les domaines du sport et de l'art, à travers 150 ateliers d'art, de théâtre et de jeux d'équilibre et d'intelligence, encadrés par des formateurs professionnels.

# Anissa Tber : Avec le lecteur, je conçois une sorte de dialogue silencieux

## Entretien

*Le privilège de l'écrivain est de nous entraîner là où il le veut et où nous ne serions pas allés sans lui. Disposant d'outils de recherche, le lecteur va d'aventure en aventure pour pouvoir solliciter les plis et replis du texte afin d'en dégager un sens et en déguster sa part du plaisir qu'il lui offre.*

*Nos écrivains sont là pour nous ouvrir, nous lecteurs, quelques pistes de lecture et même des outils, un avant-goût de ces jouissances amenant la satisfaction, voire la satiété, étant leurs complices.*

*Biographie : ...Anissa Tber est née et a grandi à Fès. Après l'obtention de son diplôme de rhumatologue à Lyon, elle regagne le Maroc et s'installe à Meknès. Entre vie familiale et vie professionnelle elle s'adonne à sa passion première : la peinture. En 2020 elle publie «Le chemin» un recueil de textes en guise de témoignage de ce dessein artistique. Elle y dévoile des toiles illustrant des souvenirs, des impressions et des réflexions l'ayant marquée.*

*«Les toiles d'Aika» publié en 2022 est son premier roman,*

**Libé : Quel a été votre premier texte, nouvelle ou roman, que vous avez publié, que vous avez soumis au lecteur?**

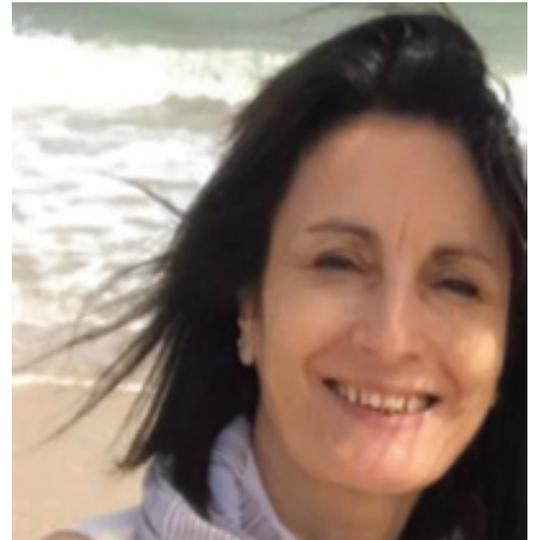
Anissa Tber : Mon premier roman intitulé «Les toiles d'Aika» est une fiction romanesque inspirée d'un voyage au Japon. C'est l'histoire d'un moment de vie de l'héroïne Alessya et des membres d'une famille japonaise que rien ne destinait à se rencontrer. Alessya fuit la routine de son quotidien pour découvrir la beauté du pays du soleil levant, les secrets d'une société encore sous le poids des traditions, et l'amour d'un homme prêt à tout pour la garder à ses côtés.

**Quels sont alors les auteurs ayant influencé votre manière de regarder les faits, et de les écrire?**

- Les toiles d'Aika doit sa substance première à la culture et à l'esthétique japonaises qui m'ont toujours séduite chez les auteurs japonais : Yukio Mishima dans «Le pavillon d'or» par exemple. Haruki Murakami m'a certainement influencée puisque le roman garde et livre son secret aux dernières pages;

enfin mon histoire s'inscrit dans la tradition des romans de Jane Austen puisqu'elle se déroule dans une atmosphère particulière de raffinement, de sensualité et aussi de retenue. Ainsi le roman chemine au rythme de l'exploration des espaces mais également du déchiffrement patient des sentiments propres de l'auteur et des êtres côtoyés pour mieux les renvoyer à la fois à

**Il est important de laisser à la fois son inspiration, son intuition et certaines connaissances guider la révélation des idées, des émotions, des événements ou autres**



cette part d'eux-mêmes insoupçonnée et enfin libérée.

**Pour écrire, faudrait-il se faire imposer un cérémonial quelconque, se soumettre à ses contraintes? En est-il de même pour tous vos romans?**

-Mon expérience est encore modeste en matière d'écriture mais je pense qu'il faut essayer de respecter certaines règles : l'assiduité dans le travail d'écriture, le choix d'un thème que l'on connaît et que l'on va faire partager avec le lecteur. Mon roman propose le voyage, l'amitié, l'altérité et la rencontre de deux arts majeurs que sont la peinture et l'écriture. Il est important de laisser à la fois son inspiration, son intuition et certaines connaissances guider la révélation des idées, des émotions, des événements ou autres.

**Ecrire, c'est le double plaisir de raconter et de se raconter une histoire, et c'est aussi le plaisir d'écrire, qui est inexplicable» dit Françoise SAGAN dans un entretien qu'elle avait accordé à «Le Magazine littéraire» en juin 1969.**

-Tout à fait ! Lorsque plongée dans les pages du manuscrit

j'avais dans l'histoire j'étais consciente d'être quelque peu détachée de la vie réelle avec cette sensation d'apesanteur qui me faisait librement voguer dans les images des êtres et des choses conçus dans ma tête

**Pour Proust, la vie écrite est plus intense que la vie vécue. Qu'en pensez-vous?**

- Elle est simplement ressentie différemment, racontée avec plus de recul et donc plus de richesse !

**Le critique et écrivain Milan KUNDERA dit que le roman est le lieu de l'ambiguïté, le lieu où les choses ne sont jamais tranchées de manière définitive, le lieu de l'absence de la morale manichéenne. Est-ce que cela pourrait s'appliquer à vos romans?**

- Je l'espère sincèrement car le pari serait réellement réussi. Il y a des ambiguïtés «heureuses», que l'on peut dévoiler en demi-teintes et cela seul peut captiver le lecteur avec lequel par ailleurs je conçois une sorte de «dialogue silencieux». Lorsqu'il adhère tout devient possible.

**Propos recueillis par Abdelkrim Mouhoub**

# Réflexion plurielle sur la restauration attendue de la Citerne portugaise

La Cité portugaise à El Jadida et la citerne souterraine qu'elle abrite sont classées au patrimoine mondial de l'Unesco depuis le 30 juin 2004. Située sur l'entrée principale Hachmi Bahbah, cette ancienne salle d'armes fut transformée en citerne, vers 1541, pour approvisionner en eau potable la forteresse assiégée.

Mais ce joyau du patrimoine maroco-lusitanien qui attire les touristes plus que tout autre patrimoine local est fermé depuis février 2021.

Il y a quatre ans déjà, le public fut informé, par un communiqué de la Conservation du patrimoine des villes d'El Jadida et d'Azemmour, que la citerne avait été fermée dans le cadre de la préparation d'un projet de restauration après que des effondrements de la toiture étaient constatés. La suppression à son accès était aussi la conséquence de problèmes d'infiltration des eaux pluviales à l'intérieur du bâtiment à travers le toit, ce qui constituait et constitue toujours une menace pour la sécurité des visiteurs. Pour Jilali Dérif, secrétaire général de l'association « Doukkala Mémoire pour la préservation du patrimoine », les premières infiltrations des eaux de pluie avaient été déjà constatées vers 2015-2016 à travers le toit limitrophe de la galerie Chaïbia Talal.

La raison de la fermeture était donc justifiée par les détériorations qui avaient été observées. Ainsi les travaux de restauration prévus par le département de tutelle se veulent un moyen de renforcer la sécurité des bâtiments. Un article de presse publié sur le site le360 du 12 juillet 2023 rapporte que le projet de restauration date de 2019 quand des études techniques ont été menées au niveau de la citerne. Les conclusions, rendues en 2020, montrèrent la nécessité d'une restauration, certaines parties de cet édifice ayant commencé à s'effriter.

En juillet 2022, les premières procédures administratives pour la restauration de la citerne ont été lancées. Des experts portugais, écrit-on, ont été mis à contribution, afin que le cachet historique de cet édifice soit respecté et conservé.

Mais à ce jour la nature des travaux à entreprendre n'est pas explicitement connue. Un ami ingénieur à qui j'ai demandé son avis constate que le toit de la citerne est plat et grand et comporte quelques herbes épineuses. La structure porteuse de la bâtisse nécessite un examen approfondi car le constat à l'œil nu n'est pas suffisant pour déterminer sa solidité. En effet, le toit repose sur des supports à l'intérieur de la citerne. À la longue, les infiltrations d'eau peuvent détériorer les appuis. La liaison du toit avec les parois est aussi un possible souci. Tout comme la présence de désordres au niveau des fondations sous forme d'un



tassement différentiel entre les piliers. Fouzia Kassou, maître de conférences à l'École Hassania des Travaux Publics à Casablanca, définit le tassement différentiel comme l'écart vertical qui s'accroît entre les fondations des piliers qui soutiennent la terrasse. Avoir un différentiel entre les piliers signifie que certains piliers s'enfoncent plus profondément que d'autres dans le sol.

Une autre idée qui reste à vérifier est que les fondations de la citerne s'appuient sur une dalle gréseuse avec un ciment calcaire. En présence d'infiltrations, ce dernier perd sa résistance à long terme. Une étude des sols sous la citerne est nécessaire pour s'assurer de sa capacité portante.

Les infiltrations d'eau peuvent aussi être souterraines. Le livre de Najib Cherfaoui « Vagues dans l'Océan. Un nouveau regard sur les digues portuaires », paru en juin 2002, souligne qu'au milieu du XVIe siècle, le port d'El Jadida devait abriter la première machine à marée marocaine. Le bastion était entouré d'un fossé de défense suffisamment profond, alimenté par l'eau de mer au moyen d'un canal (qui débouche exactement au droit de la citerne portugaise). Contacté par mes soins, Najib Cherfaoui, ingénieur spécialiste des ports, m'a fait savoir (courriel du 16 août 2024) que « aujourd'hui, ce canal est situé exactement en dessous de la rue Hachmi Bahbah. Au cours du temps, sous l'action des marées, un réseau fractal de galeries et de cavités s'est développé dans le remblai couvrant le canal : c'est le point faible par où passent les infiltrations favorisées par les fractures créées lors de la tentative de la destruction de la cité au moyen d'explosifs par les Portugais au moment d'abandonner la place. C'est en ce point précis que réside les désordres en soubassement ainsi que la menace périlleuse pour les piliers de la citerne portugaise ».

L'interrogation donc qui demeure posée est : pourquoi le projet de sauve-

garde s'éternise-t-il sans aucune information à son sujet ? Il faut savoir, que cette fermeture perdurant, elle pénalise le secteur touristique et tout particulièrement la situation matérielle des commerçants qui vivent de leurs petites transactions avec les visiteurs nationaux et étrangers.

\*\*\*

N'ayant aucune compétence technique, j'ai demandé à certaines de mes connaissances de nous éclairer par leurs points de vue sur la restauration attendue. Voici quelques réponses riches d'idées et de propositions émanant de deux architectes, d'une ingénieure et d'un historien :

Arnaud de La Poterie, architecte DPLG (d'une famille ancienne de Mazagan) : « S'agissant d'un bâtiment du XVIe siècle, gothique tardif portugais et d'un site classé au patrimoine mondial de l'Unesco, il y a certainement de bonnes raisons qui retardent la restauration du bâti (technique, finances, demandes de subventions). Restauration équivalant à reprendre les techniques anciennes de construction et refaire strictement à l'identique. Si techniquement il n'y a probablement pas de grandes difficultés (technique de construction connue), il faut des entreprises habilitées à travailler sur ce type de patrimoine, avec un savoir-faire reconnu et un coût très élevé. Après, il s'agit d'un site urbain ayant certainement ses problématiques propres : accès chantier, approvisionnement, bâtiments proches et surtout d'un site recevant du public, donc une vraie exigence de sécurité... Mais nul doute que des services compétents marocains planchent activement sur le sujet ».

Laurent Vidal, auteur du livre (Mazagan, la ville qui traversa l'Atlantique) : « S'il est "facile" de décider d'une fermeture pour raisons de sécurité, il n'est pas simple de construire le protocole technique et mettre en place l'appui financier pour une telle restauration. Mieux vaut être vigilant donc ! ».

Hamid Guessous, architecte, natif d'El Jadida : « Tout d'abord, il faut procéder à une auscultation par un bureau de contrôle ou laboratoire technique du style LP2E. En fonction des résultats, soit c'est un effondrement de la dalle soit juste un effritement d'une couche de calcaire des pierres. Dans le premier cas, il faut étayer toute la dalle par une structure métallique galvanisée apportée et apparente, qui repose sur des pieux calculés en fonction du poids. Dans le deuxième cas, il faut juste décaper par grattage la première enveloppe et rendre par un mélange de ciment et Sika avec adjuvant adapté. Je pense qu'il est probable que se soit juste le deuxième cas ».

Fouzia Kassou, maître de conférences à l'École Hassania des Travaux publics : « Cette citerne, monument chargé d'Histoire et de spiritualité, a fait preuve de résilience et a fortement souffert, durant cinq siècles, d'une succession d'événements et de remaniements. Il est bien connu que les structures arquées résistent à l'effet des séismes. De ce fait, son plafond voûté a joué un rôle déterminant dans la survie de toute la place maritime de Mazagan. Il a notamment amorti de manière efficace les effets destructeurs de la puissante explosion de 1769, causée par la mise à feu des poudres enfouies sous les quatre bastions cardinaux. Aujourd'hui, ce plafond voûté doit être protégé des remontées marines favorisées par la fracturation du sol, conséquence de l'explosion de 1769. Ces infiltrations agressives sont d'autant plus inquiétantes qu'elles menacent les fondations des piliers verticaux qui soutiennent le toit de la structure de base. Pour fixer les idées sur l'importance protectrice du plafond voûté, il faut avoir à l'esprit qu'avant de quitter la place, les occupants ont enterré la poudre à canon et miné chacun des quatre bastions au moyen de 40 barils ayant une contenance unitaire de 40 kg de poudre à canon. Les barils sont en bois de chêne. Enterrée, la poudre permet une élévation de la pression des gaz et génère ainsi une onde de choc dévastatrice, avec un effet de souffle important en raison du volume de gaz produit. Sachant qu'un kilogramme de poudre produit 3 millions de joules d'énergie, l'ensemble de la cité de Mazagan a subi une déflagration souterraine libérant une énergie de 19 GJ (5 MWh).



Par Mustapha Jmahri  
Chercheur-historien

# Jeux & Loisirs

## Mots flechés

Par Abou Salma  
abousalma10@gmail.com

FRÈRE AÎNÉ DE JACOB	EN HÂTE	REÇUS À QUI EST	SOLDAT ALLEMAND	VOLCAN D'ITALIE	CANNABIS ANGLAIS
PASSE-TEMPS		ARTICLE LA MODE	LA MODE AUTRE	SUPER	
MISE EN GARDE					CURIOSITÉ
	ATTACHER	ENZYME	EN CORSE	AVANT LA MANIÈRE	
DONNE LE CHOIX	LETTRES DE VOLNAY ARTICLE		NOYELLES LISIÈRE	AU PIED DE LA LETTRE	FORME D'AVOIR
				DARON	
FOURRÉ NEON		NATURE MORTE NOYELLES		TRANSFÉRER	
			NOYELLES OPPOSÉ À VERT	ASSASSIN	EN STAGE CRACK
DARONNE	QUITTANCE	LA LOI DU SILENCE			FIN DE VERBE ARSENIC
NOTE		CHEVILLE TORPUE SACRÉ	COLÈRE	ABÎMA LÂCHE	ELLE ET LUI
DISCIPLINE DE FER				POSSESSIF	
LETTRES DE CÉSAR ESSAIM			RUSÉ		CARDINAUX
			À L'ENVERS AVENUE	PIGES	

## Solution mots flechés d'hier

COMPTEUR GROS	Z	MISE	TRIO D'ACTES DE MISE	L	DE BIL EN BIL	O	QUANTITÉ DE BIL	CONNAISSANCE	MEILLEUR	O	VIEUX
NOUVEAU BLANC	M	NETTEMENT									O
ADHÉSIF	C	PERSONNE	NOTE	RE	QUE	NEON					
TROIS ANCIEN	Y	M	SILÈNE	SAIS	EN	DI	RENTES				
EXPRIME UNE ÉMOTION	A	H	RV	CERNE							
PEPPER	P	EPERÉ		RAT							
ARABISE	P	USEE		SS							N
NEON	O	SS		AA							SA
RENDEZ VOUS	R	Y	E	OGIVE							
COMPTEUR NATIONAL	C	ONTREPARTIE									
	N	IE		RA							ETNA

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouabry  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejloubi  
Mehdi Oussat  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezziar

**Service technique**  
Khadija Seli (Responsable)  
Myriam Rahane  
Khadija Halafi  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmandi

**Révision**  
Abdelouacim Watech

**Secrétariat**  
Aemaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Lazzaki

**Correspondants**  
Ahmadou El Katib (Ladysour)  
Abdelali Khalaf (Essouira)

**Collaborateurs**  
Chouab Salhoum  
Khalil Benoussaya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
liberation@libe.ma

**Téléphone:**  
0522 61 94 04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62 09 72

**Service annonces et publicité**  
E-mail: annonces@libe.ma  
Youssef El Gaha

Moussa El Youssefoui  
Leubna Baghdadli  
Latifa Mourab  
Rkia Ait Dahman  
Sihem Zahir  
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31 00 62  
0522 62 32 32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31 28 10

**Imprimerie**  
Les Éditions Maghébines

**Distribution**  
SAJISSSS  
Dossier de presse  
130/64

Site web:  
www.libe.ma

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**المغرب OJB MAROC**

2017  
www.ojb.ma

### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2						■			■	
3										
4			■			■				
5										
6			■			■				
7		■		■		■				■
8								■		
9				■		■				
10	■				■					

**HORIZONTALLEMENT**

- 1- Riche en rebondissements
- 2- Elle se sent – Défini
- 3- Actions « magiques »
- 4- Sigle de travaux – Alternative – Porte grain
- 5- Partie creusée
- 6- Parte en éclats – Affirmatif – Menue monnaie
- 7- Fin de forme – Gagné
- 8- Genres – Aperçu
- 9- Eau du Congo – Difficiles
- 10- Courroux - Quantité

**VERTICALEMENT**

- 1- Venant après
- 2- Polisse
- 3- Peu (Pas ...) – Missive
- 4- Fut capable – Bière anglaise
- 5- Nous rendrions
- 6- Le prince du Mal
- 7- Blonde au bar – Cardinal
- 8- Elle sait flotter - Note
- 9- Ressentis
- 10- Entre deux roues – Plus neuf

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	E	S	O	T	E	R	I	S	M	E
2	T	E	M	E	R	I	T	E	■	P
3	I	C	A	R	E	■	A	C	T	E
4	N	O	N	■	S	E	L	■	R	I
5	C	U	■	M	I	L	I	T	E	R
6	E	R	G	■	P	I	E	U	S	E
7	L	I	A	N	E	S	■	E	S	■
8	A	R	G	I	L	E	U	S	E	S
9	N	■	N	■	E	N	S	■	N	U
10	T	R	E	S	■	T	E	N	T	E

### Grilles de sudoku

**Facile**

	3		6					5	
1			2	3			8	4	6
	6						1	3	2
				1	4				8
			3		5				
9			7	8					
6	4	9						8	
2	7	3		6	8				9
	8				2				6

**Moyen**

6	5					4		9
			6		5	7		
				4			5	6
5			8			2	3	1
	3						4	
8	9	4		1				7
3	1			2				
		7	9	8				
9	5						7	3

**Difficile**

4						5	3
		9	4	2			
6		5		8			
		7	9	6			
	3	2	1	9			
	1	6	5				
		5		6		8	
		7	1	8			
2	8						5

**Expert**

9	5	4					
7	4	1	3	5			
		6					
	3				5	6	
		8	4				
8	2					9	
					9		
			5	9	3	7	1
				8		2	4

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

**Facile**

8	5	6	1	2	9	3	4	7
4	3	1	7	8	5	9	6	2
2	7	9	4	3	6	5	8	1
1	9	8	2	4	7	6	5	3
7	6	5	3	9	1	4	2	8
3	4	2	6	5	8	7	1	9
9	2	3	5	1	4	8	7	6
5	8	7	9	6	2	1	3	4
6	1	4	8	7	3	2	9	5

**Moyen**

2	6	3	1	9	8	4	5	7
5	7	9	3	6	4	1	2	8
4	1	8	7	2	5	3	9	6
6	5	7	4	8	9	2	1	3
1	9	2	5	7	3	6	8	4
3	8	4	6	1	2	5	7	9
8	2	1	9	3	6	7	4	5
7	4	6	8	5	1	9	3	2
9	3	5	2	4	7	8	6	1

**Difficile**

9	1	6	4	2	7	3	5	8
8	7	2	3	5	1	4	6	9
5	4	3	9	6	8	1	7	2
2	3	4	6	7	5	8	9	1
1	5	8	2	9	3	7	4	6
6	9	7	1	8	4	5	2	3
4	2	1	7	3	9	6	8	5
7	8	9	5	1	6	2	3	4
3	6	5	8	4	2	9	1	7

**Expert**

7	1	4	8	5	9	3	2	6
3	6	8	7	4	2	5	9	1
9	5	2	3	1	6	4	7	8
5	9	3	1	2	8	6	4	7
8	2	1	6	7	4	9	3	5
4	7	6	9	3	5	8	1	2
6	3	9	2	8	1	7	5	4
1	4	7	5	6	3	2	8	9
2	8	5	4	9	7	1	6	3

# Economie

Marchés monétaire et obligataire

## Principaux points de la note "Weekly Hebdo Taux - Fixed Income" d'AGR

Voici les principaux points de la note "Weekly Hebdo Taux - Fixed Income" d'Attijari Global Research (AGR) couvrant la période du 07 au 15 août :

### Marché monétaire :

- Le marché interbancaire demeure équilibré avec des taux interbancaires en ligne avec le Taux Directeur à 2,75%.

- L'indice MONIA (Moroccan Overnight Index Average) enregistre un net recul de 4 points de base (PBS) en une semaine à 2,67%.

- Bank Al-Maghrib (BAM) a augmenté cette semaine ses interventions à travers ses opérations principales de 3,7 milliards de dirhams (MMDH) à 61,1 MMDH.

- Les interventions à long terme, sous forme de prêts garantis et pensions livrées se sont stabilisées au même niveau depuis quatre semaines, soit à 83,7 MMDH. L'intervention totale de BAM sur le marché monétaire s'élève ainsi à 144,8 MMDH.

- Le Trésor relève le niveau des placements moyens de ses excédents de trésorerie sur le marché monétaire de 5 MMDH en une semaine.

### Marché obligataire :

- Le Trésor a effectué une levée de 2,8 MMDH durant la dernière séance d'adjudication face à une demande qui s'élève à 6,2 MMDH.

- Le taux de satisfaction de la séance ressort ainsi à 45%.

- A une séance de la fin du mois d'août, l'argentier de l'État satisfait 75% de son besoin annoncé au début du mois de 9,5 MMDH, soit 7,1 MMDH.

- Les Taux de rendement des maturités de la courbe primaire concernées par la levée ont enregistré un mouvement baissier.

- Les rendements des maturités 5 et 15 ans ont reculé de 9 et 5 PBS respectivement.

Sur le marché secondaire, l'évolution a été également baissière avec des variations allant de -1 PB à -4 PBS.

- AGR anticipe la poursuite de l'assouplissement monétaire durant le S2-24.

## Baisse de l'indice des prix des actifs immobiliers au deuxième trimestre 2024



En glissement annuel, l'indice des prix des actifs immobiliers a reculé de 0,4% au titre du deuxième trimestre 2024, suite à la baisse de 0,6% des prix des biens résidentiels et des terrains, selon Bank Al-Maghrib (BAM) et l'Agence nationale de la conservation foncière du cadastre et de la cartographie (ANCFCC).

Alors que les ventes des biens à usage professionnel ont accusé une baisse de 2,3%, les prix des biens à usage professionnel ont augmenté de 0,4%, tout comme le nombre de transactions a affiché une hausse de 12,1%, recouvrant des progressions de 11,1% pour le résidentiel et de 25,6% pour les terrains, ont indiqué les deux institutions dans une note sur la tendance globale du marché immobilier au T2-2024.

En glissement trimestriel, l'indice des prix des actifs immobiliers a enregistré une stagnation au deuxième trimestre de 2024, recouvrant une progression de 0,5% des prix des terrains, une stabilité de ceux du résidentiel et une baisse de 0,3% de ceux des biens à usage professionnel.

En parallèle, le nombre de transactions a connu une diminution de 8,2% avec des baisses de 6,7% pour les biens résidentiels, de 10,2% pour les terrains et de 15,9% pour les biens à usage professionnel,

précise la note.

Par catégorie d'actifs, les prix du résidentiel ont reculé de 0,6% en glissement annuel, résultat de la baisse des prix de 0,4% pour les appartements, de 2% pour les maisons et de 1% pour les villas.

En revanche, les transactions ont progressé de 11,1%, avec des hausses de 11,8% pour les appartements et de 1,1% pour les maisons et une baisse de 2,6% pour les villas.

Pour leur part, les prix du foncier ont reculé de 0,6% et le nombre de transactions a progressé de 25,6%.

A noter que ceux des biens à usage professionnel se sont accrus de 0,4%, avec un accroissement de 0,2% pour les locaux commerciaux et de 0,7% pour les bureaux, alors que les transactions ont reculé de 2,3%, reflétant une baisse de 3% des ventes des locaux commerciaux et une hausse de 1% de celles des bureaux.

En glissement trimestriel, les prix du résidentiel ont affiché une stagnation, recouvrant une stabilité des prix des appartements et des maisons et une légère baisse de 0,7% des prix des villas. Pour ce qui est des transactions, elles ont diminué de 6,7%, recouvrant des baisses de 7,1% pour les appartements, de 0,9% pour les maisons et une hausse de 3% pour les villas.

Au niveau du foncier, les

prix des terrains ont augmenté de 0,5% et le nombre de transactions a reculé de 10,2% par rapport au trimestre précédent.

Quant à l'indice des prix des biens à usage professionnel, il a baissé de 0,3% en glissement trimestriel, reflétant une quasi-stagnation pour les locaux commerciaux et un repli de 1,3% pour les bureaux.

En ce qui concerne le nombre de transactions, il a enregistré un repli de 15,9%, reflétant les baisses de 17,2% pour les locaux commerciaux et de 9,7% pour les bureaux.

Par ville, l'IPAI a enregistré des hausses trimestrielles allant de 0,1% à Oujda à 1,4% à Agadir, des stagnations à Rabat et à Fès et des baisses variant entre 0,4% à Meknès et 1% à Tanger.

D'après BAM et l'ANCFCC, les prix sont restés globalement stables à Rabat, avec des hausses de 0,3% des prix des biens résidentiels et de 4,1% de ceux des terrains et une baisse de 6,2% de ceux des actifs à usage professionnel. Pour leur part, les transactions ont reculé de 14%, avec des baisses de 14,3% pour les biens résidentiels, de 7,5% pour les terrains et de 15,8% pour les actifs à usage professionnel.

Les deux institutions publiques font état en revanche d'une hausse de 0,2% des prix à Casablanca, reflétant une

augmentation de 1,8% pour les biens à usage professionnel et une stagnation pour le résidentiel et les terrains. En revanche, les ventes ont accusé une baisse de 5,6%, reflétant les replis des transactions des biens résidentiels (-4,5%), de celles des terrains (-8,6%) et de celles des actifs à usage professionnel (-9,7%).

A Marrakech, la tendance est à la baisse : les prix ayant accusé un recul de 0,6%, en lien avec le recul de 2% des prix des terrains et de 0,6% de ceux des actifs à usage professionnel ; alors que ceux des biens résidentiels ont quasiment stagné.

Les transactions ont connu, pour leur part un recul de 3,1%, reflétant des baisses de 1,6% des ventes des biens résidentiels, de 8,3% de celles des terrains et de 3,4% de celles des biens à usage professionnel.

Repli également observé à Tanger où l'indice des prix a affiché une baisse de 1%, avec des diminutions de 0,4% des prix du résidentiel et de 2,8% de ceux des actifs à usage professionnel et une hausse de 0,7% de ceux du foncier.

Pour leur part, les ventes ont enregistré une diminution de 8,7%, recouvrant des replis de 3,1% pour le résidentiel, de 26,1% pour les terrains et de 35,6% pour les biens à usage professionnel.

## Bank Al-Maghrib met en circulation le nouveau billet de banque de 20 dirhams

Bank Al-Maghrib (BAM) procède à la mise en circulation du nouveau billet de 20 dirhams, à compter de ce mercredi 21 août 2024, dans le cadre de la commémoration de la Fête de la Jeunesse.

Le nouveau billet de 20 dirhams, émis dans le cadre de l'émission de la nouvelle série de billets de banque et de pièces de monnaie, met en valeur la richesse du patrimoine architectural et le développement socioculturel du Maroc, indique BAM dans un communiqué.

Le recto de ce billet comporte le portrait de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, les Armoiries du Royaume ainsi qu'un motif architectural inspiré des portes marocaines et une vue stylisée de l'Université "Al Qaraouiyine" de Fès, fait savoir la même source.

Le verso du billet contient des représentations artistiques du Grand Théâtre de Rabat, du Musée "Mohammed VI" d'Art Moderne et d'une tribune d'un complexe sportif ainsi que d'une vue stylisée de la Kasbah de "Ait-Ben-Haddou".

Ce nouveau billet intègre plusieurs éléments de sécurité à la pointe de la technologie tels que le fil de sécurité à changement de couleurs avec effet dynamique, la bande iridescente sur le verso, les motifs avec un relief perceptible pour les malvoyants et la numérotation à caractères progressifs.

L'ensemble des étapes de conception et de production de ce nouveau billet a été effectué exclusivement par les compétences marocaines de Dar As-Sikkah, conclut le communiqué.

## Collectivités territoriales

# Les recettes fiscales en progression de 25,7% à fin juillet

Les recettes fiscales des collectivités territoriales (CT) ont atteint 27 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2024, en augmentation de 25,7% par rapport à leur niveau de l'année précédente, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR).

Cette évolution s'explique par la hausse de 24,3% des impôts directs et de 26,9% des impôts indirects, souligne la TGR dans son récent Bulletin mensuel de statistiques des finances locales (BMSFL), notant que les recettes fiscales ont constitué 85,7% des recettes globales des CT à fin juillet 2024.

S'établissant à 18,4 MMDH à fin juillet 2024 contre 14,4 MMDH un an auparavant, les ressources transférées sont en hausse de 27,2%, poursuit la même source.

Ceci résulte de l'augmentation de 26,7% de la part des CT dans le produit de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), de 44,4% de la part des régions dans le produit de l'Impôt sur

les sociétés (IS) et de l'Impôt sur les revenus (IR), de 45,5% des fonds de concours et de la part des CT dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance, conjuguée à la diminution de 14,9% des subventions. Les recettes des CT sont constituées pour 39,3% de leur part dans le produit de la TVA, rapporte la MAP.

Pour ce qui est des ressources gérées par l'État pour le compte des CT à fin juillet 2024, elles ont atteint 7,7 MMDH contre 6,5 MMDH un an auparavant, soit une augmentation de 18,5% provenant de la hausse de 31,2% de la taxe de services communaux et de 4,3% de la taxe professionnelle et de 20,9% de la taxe d'habitation.

Quant aux ressources gérées par les CT, elles se sont établies à 5,477 MMDH à fin juillet 2024 contre 5,353 MMDH enregistrés un an auparavant, en hausse de 2,3%.

Ces ressources sont constituées en grande partie des re-



ctes de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (1,552 MMDH), de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal (695 millions de dirhams - MDH), de la taxe sur les opérations de construction (506

MDH), des recettes domaniales (463 MDH) et des redevances sur les recettes des mandataires du marché de gros des fruits et légumes (389 MDH).

Par ailleurs, l'évolution de la structure des ressources des

CT entre fin juillet 2023 et fin juillet 2024 fait ressortir une diminution de la part des ressources gérées par les CT et de la part des ressources gérées par l'État, conjuguée à une augmentation de la part des ressources transférées.

## Politique monétaire: *La Réserve fédérale US s'apprête à baisser le taux directeur*

La Réserve fédérale s'apprête à baisser le taux directeur, encouragée par les données reflétant une amélioration de la santé de l'économie ces dernières semaines.

Selon le procès-verbal de la réunion de la Banque centrale de juillet dernier, rendu public mercredi après-midi, les responsables de la Fed étaient "clairement prêts" à baisser les taux directeurs lors de leur prochaine réunion de septembre, quelques semaines seulement avant l'élection présidentielle, rapporte la presse américaine.

"La grande majorité" des responsables de la banque ont estimé que "si les données continuaient dans cette tendance, il serait probablement approprié d'assouplir la politique lors de la prochaine réunion", selon les notes de la réunion de juillet.

Les chiffres publiés récemment ont montré une reprise appréciable de l'économie américaine, notamment un ralentissement de l'inflation et des ventes de gros et au détail plus robustes, rapporte la MAP.

La Fed est donc prête à réduire ses taux lors de sa prochaine réunion,

prévue les 17 et 18 septembre, indiquent les analystes cités par la presse, ajoutant que la question ne se pose plus sur l'éventualité de cette réduction, mais sur son ampleur.

Selon le Wall Street Journal, les investisseurs estiment qu'une réduction d'un quart de point est la plus probable, mais ils n'écartent pas la possibilité d'une baisse d'un demi-point.

La banque centrale a maintenu, depuis juillet 2023, ses taux d'intérêt à 5,3%, leur niveau le plus élevé depuis plus de deux décennies. À ce niveau, de nombreuses familles et

entreprises s'abstiennent d'emprunter de l'argent, ce qui pèse sur la demande et contribue à ralentir l'économie.

Une réduction des taux d'intérêt interviendrait quelques semaines avant l'élection présidentielle du 5 novembre, et à un moment où les politiques de la Fed – en particulier ses efforts de lutte contre l'inflation et son effet sur le marché immobilier – sont devenues un sujet de prédilection pendant la campagne électorale tant pour le camp démocrate que républicain.

# Obsèques d'Alain Delon samedi en petit comité et loin des caméras

Une cérémonie dans l'intimité, au bout d'une vie dans la lumière: les obsèques d'Alain Delon auront lieu samedi dans la chapelle privée de sa propriété à Douchy, dans le Loiret, célébrées par l'ancien évêque Jean-Michel Di Falco.

C'est conforme aux vœux du défunt, qui avait choisi par avance pour cette célébration l'ancien évêque de Gap, 82 ans, longtemps considéré comme l'aumônier des célébrités.

Les obsèques auront lieu à huis clos dans la chapelle de la propriété de Douchy-Montcorbon achetée par Alain Delon en 1971, La Brûlerie.

Elles se tiendront à 16H00, ont précisé les trois enfants de la star dans un échange avec l'AFP, confirmant que Mgr Di Falco célébrera la cérémonie. Une cinquantaine d'invités sont conviés.

Mgr Di Falco connaissait l'acteur, croyant, "depuis très longtemps".

La star du "Guépard" avait évoqué sa foi lors d'une interview en 2018, confiant sa "passion folle" pour la Vierge Marie. "C'est la femme au monde que j'aime le plus (...) et celle à qui je m'adresse le plus souvent", disait-il alors.

Alain Delon souhaitait de longue date être enterré chez lui, près de ses chiens.

Une procédure à "titre exceptionnel" qui nécessite une autorisation préfectorale.

L'arrêté autorisant l'inhumation de l'acteur à son domicile a été signé mardi après-midi par la préfète du Loiret, a indiqué une source au courant des démarches à l'AFP.

Il a été transmis à sa famille, au maire, à l'Agence régionale de santé



et aux pompes funèbres.

Le magazine Paris Match a publié une photo de 2011 où l'acteur se tient à côté du caveau où il compte reposer, dans la chapelle qu'il avait fait construire sur sa propriété. "Je n'ai absolument pas peur de la mort", déclarait-il.

Alain Delon avait également demandé que son enterrement n'ait lieu qu'en présence de quelques dizaines de proches, sans hommage national comme celui réservé en 2021 à son ami et rival, Jean-Paul Belmondo, autre monstre sacré du 7e art.

Adulé bien au-delà de la France, Alain Delon, l'une des légendes de l'histoire du cinéma, est mort di-

manche entouré de ses trois enfants, Anthony, Anouchka et Alain-Fabien.

"Nous sommes extrêmement touchés et émus par la ferveur et l'affection dont a fait preuve son public en France et dans le monde", ont-ils déclaré mercredi dans un message commun transmis à l'AFP.

Dans la journée, des anonymes sont venus signer les registres de condoléances mis à disposition du public pour y inscrire un hommage, devant la grille de la propriété. Certains déposaient des fleurs.

"J'avais envie d'être au plus près de lui", a expliqué à l'AFP un fan, Thierry Saint-Luc Paul, qui a fait la route depuis Nice. "Une fleur, un

mot, c'est symbolique, mais c'est important pour moi."

Sous l'oeil des caméras et appareils photos, Anouchka a fait une sortie remarquée devant les grilles couvertes de bouquets, réconfortant des personnes présentes, a constaté l'AFP.

La fleuriste du village, Agnès Bourgoin, a déclaré avoir reçu "plusieurs commandes de personnes invitées aux obsèques", sans donner de nom.

Des dizaines de gendarmes sont mobilisés pour surveiller les alentours de la propriété et une des départementales qui la longe est coupée à la circulation.

Le communiqué des trois enfants annonçant ce décès citait également son berger malinois, Loubo. Si l'acteur avait dit en 2018 qu'il demanderait que ce chien "meure dans [ses] bras" en étant euthanasié, il n'en sera rien. "Pas d'inquiétude pour Loubo! (...) Il a sa maison et sa famille", précisait mardi la Fondation Brigitte Bardot.

Mgr Di Falco avait célébré en 2017 les obsèques de l'actrice Mireille Darc, qui fut pendant quinze ans la compagne d'Alain Delon et vécut avec lui à Douchy.

En 2016, une ancienne accusation avait ressurgi à l'encontre du prélat: un homme l'avait assigné au civil après s'être dit victime de viols et agressions sexuelles sur une période courant de 1972 à 1975, à l'époque où le père di Falco dirigeait un collège parisien.

L'ancien prêtre du diocèse de Paris a toujours fermement démenti ces allégations, objets d'un classement sans suite puis d'un refus d'informer en 2002 pour cause de prescription.

## Programmation éclectique au 17<sup>ème</sup> Festival européen du film fantastique de Strasbourg

La 17<sup>ème</sup> édition du Festival européen du film fantastique de Strasbourg (FEFFS-2024), un événement majeur et l'un des plus complets du genre sur le continent, se tiendra du 20 au 29 septembre, annoncent les organisateurs.

Le Festival propose une programmation éclectique mêlant cinéma indépendant, cinéma de studios, cinéma d'auteur et cinéma de niche, à laquelle s'ajoutent des manifestations parallèles très diverses, soulignent-ils dans un communiqué.

Cet événement met en avant les nouvelles productions internationales du cinéma fantastique, tout en faisant la part belle aux thrillers, films et comédies noirs, ainsi qu'aux jeux vidéo et au cinéma en

réalité virtuelle.

Il propose également de nombreuses rétrospectives de films, témoignant de son attachement profond au patrimoine cinématographique, selon la même source.

Ainsi, en compétition internationale de films fantastiques, le Festival présentera, entre autres, les films "Cuckoo", du réalisateur allemand Tilman Singer, "Handling The Undead" de la réalisatrice norvégienne Thea Hvistendahl, "I Saw The TV Glow" de la réalisatrice américaine Jane Schoenbrun et la comédie romantique "Timestalker" de la Britannique Alice Lowe.

Dans la compétition internationale "Crossovers", dédiée aux films de genre

dans leur acceptation plus large, le Festival a programmé la projection de "Body Odyssey" de la réalisatrice italienne Grazia Tricarico, et "Kidnapping" du réalisateur haïtien Bruno Mourral, outre la présentation en première française du film "Sew Torn", un thriller du réalisateur helvético-américain Freddy Macdonald.

Le programme comprend également une compétition internationale de films d'animation, qui sera marquée par la projection du film "Flow", du jeune réalisateur letton Gints Zilbalodis, "Memoir of a Snail", de l'Australien Adam Elliot et "Pig That Survived" du réalisateur sud-coréen Bum-wook Hur.

Cette édition aura comme invité d'honneur le scénariste et producteur

américain John Mc Tiernan, à la filmographie époustouflante en matière de cinéma d'action hollywoodien des années 1990.

John Mc Tiernan sera présent à Strasbourg et recevra un prix d'honneur pour sa carrière lors de la cérémonie d'ouverture le 20 septembre, et une rétrospective sélective de ses films sera proposée pendant toute la durée du festival, précise-t-on.

De nombreux événements parallèles sont également prévus à cette occasion, notamment des master class avec de grands réalisateurs et professionnels de l'industrie cinématographique, des interventions artistiques dans des musées, des conférences, ateliers et expositions et des projections en plein air.

Présentation de la chanson "Malik Al Qulob"

## Une oeuvre musicale hassanie célébrant la fête de la Jeunesse

La chanson "Malik Al Qulob", une oeuvre musicale hassanie célébrant la fête de la Jeunesse, qui coïncide avec l'anniversaire de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, célébré le 21 août de chaque année, a été présentée lundi lors d'une conférence de presse à Casablanca.

"Malik Al Qulob", produite par Issam Wachma, est une chanson incarnant l'âme du Sahara marocain, à travers laquelle des artistes sahraouis expriment leur fidélité et loyalisme à Sa Majesté le Roi et leur attachement indéfectible au Glorieux Trône Alaouite et à la défense de l'intégrité territoriale du Royaume.

Cette oeuvre artistique, dont le vidéo clip a été tourné dans les provinces du Sud du Royaume, réunit une pléiade de voix sahraouies telles que les artistes Khadija Souih, Mohamed Atef, Mbarka Haidda, Belaid Lachkar et Mustapha Al-Faqrawi.

Dans une déclaration à la presse, M. Wachma a expliqué que la chanson "Malik Al Qulob" est une épopée musicale 100% sahraouie, la première en son genre, ajoutant que le choix du titre de cette oeuvre hassanie est un témoignage solennel de l'affection que le peuple marocain voue indéfectiblement à Sa Majesté le Roi.

De son côté, l'artiste Mohamed Atef, natif de Laâyoune, s'est dit fier de sa par-



ticipation à cette oeuvre artistique, et "surtout d'avoir pu partager cette expérience avec de grands artistes sahraouis".

"Malik Al Qulob" est une oeuvre collective dont les paroles sont signées Hamid Atef, pour une composition musicale de Mohamed Atef. L'arrangement

de la chanson a été réalisé par Tarek Lahjili, avec un mixage et un mastering réalisés par Amine Amrati.

La direction artistique musicale a été assurée par Tarek Lahjili et Mohamed Atef, tandis que la réalisation a été confiée à Ayoub Boumkeni.

Bouillon de culture

Concert

L'Orchestre Symphonique Royal a offert, mercredi soir à M'diq, un concert inédit à l'occasion de la commémoration de la Fête de la Jeunesse.

Sous la baguette du maestro Oleg Reshetkin, l'Orchestre Symphonique Royal a interprété avec brio de belles mélodies puisées dans le riche répertoire de la musique jazz et servies par des arrangements de très grande qualité qui mettent en avant l'homogénéité de l'Orchestre et le très haut niveau individuel des musiciens.

Lors de ce rendez-vous musical de haute facture, l'Orchestre Symphonique Royal a interprété, plus d'une heure durant, douze morceaux mettant en lumière les meilleurs compositeurs de ce style, au grand plaisir des mélomanes qui se sont délectés à l'écoute des airs distillés par des mélodies des plus célèbres.

Les spectateurs ont fortement applaudi ce concert réussi, qui s'est déroulé dans une ambiance de convivialité et d'enthousiasme, avant d'être surpris par de gigantesques feux d'artifice au large de la plage de M'diq.

Créé le 28 août 2007, l'Orchestre Symphonique Royal souhaite contribuer à la promotion de la musique et des musiciens marocains en leur offrant un environnement professionnel de haut niveau, tout en enrichissant le patrimoine artistique du pays et en permettant une meilleure diffusion de la musique symphonique.

Festival «Phénomène des groupes» de Casablanca

## Un vibrant hommage rendu à l'artiste Omar Sayed

La 3ème édition du Festival national de Hay Mohammadi «Phénomène des groupes», s'est ouverte mardi soir à Casablanca, avec un hommage appuyé rendu à l'artiste Omar Sayed, l'une des figures les plus marquantes du mouvement ghiwan au Maroc.

Présidée par le wali de la région Casablanca-Settat, Mohamed Mhidia, et le gouverneur de la préfecture des arrondissements Aïn Sbaa-Hay Mohammadi, Hassan Benkhay, la cérémonie d'ouverture de cette édition a été marquée par une soirée majestueuse animée par des groupes musicaux marocains.

Lors d'une allocution, Rachid Zaki, directeur du festival, a mis en avant la particularité de cette 3ème édition qui connaît la participation de plus de 18 groupes et rend hommage au mouvement El Ghiwane, soulignant le rôle de ce phénomène dans la promotion des arts de la parole et la diversité culturelle du pays.

Aujourd'hui, a-t-il poursuivi, l'héritage d'El Ghiwane se perpétue à travers les générations. Leur influence est visible dans les oeuvres de nombreux artistes contemporains marocains.

De son côté, Omar Sayed s'est félicité, dans une déclaration à la MAP, du fait

que « la culture musicale de notre région soit célébrée et valorisée » à travers des festivals de ce genre « qui sont de nature à inspirer les jeunes artistes et à préserver notre riche patrimoine musical pour les générations futures ».

Quant au président du conseil de l'arrondissement Hay Mohammadi, Youssef Errkhis, il a mis en avant le rôle du quartier de Hay Mohammadi dans l'émergence de plusieurs talents marocains, à savoir le phénomène El Ghiwane, qui a dépassé largement les frontières du Maroc, contribuant au façonnement d'une conscience culturelle et sociale chez la jeunesse des années 70 et 80.

Et de poursuivre : "Cette 3ème édition du festival s'inscrit dans le cadre de la continuité des efforts pour promouvoir ce patrimoine immatériel et d'en faire une source de joie, de fierté et de reconnaissance".

La soirée d'ouverture du Festival Phénomène des groupes a attiré une foule enthousiaste, issue notamment du quartier Hay Mohammadi. Cette première soirée s'est révélée un véritable mélange de styles musicaux, offrant au public une expérience riche et variée.

Le point culminant de la soirée a été l'entrée sur scène du légendaire groupe

Nass El Ghiwane, dont la prestation a été acclamée en standing ovation. Le groupe a interprété ses morceaux les plus emblématiques, ravissant les fans de longue date ainsi que les nouveaux admirateurs.

La soirée s'est poursuivie en beauté avec la prestation du groupe "Africa Selm", plongeant l'audience dans une ambiance entraînante avec ses rythmes africains envoûtants. Ensuite, le groupe Miloud Mesnaoua a pris le relais en enflammant la scène avec un répertoire di-

versifié, captivant un public réactif et chaleureux.

L'ouverture du festival a également été marquée par une performance théâtrale, créée spécifiquement pour l'événement, avec la participation de Abdelilah Aajil, Souad El Ouazzani, El Charki Sarouti et bien d'autres. Cette soirée promet de n'être que le début d'une célébration musicale mémorable tout au long du festival.



Comme Lantier faisait mine d'achever sa lecture, Bec-Salé, dit Boit-sans-Soif, lui enleva le journal et s'assit dessus, en disant :

- Ah ! non, assez !... Le voilà au chaud... Le papier, ce n'est bon qu'à ça.

Cependant, Mes-Bottes, qui regardait son jeu, donnait un coup de poing triomphant sur la table. Il faisait quatre-vingt-treize.

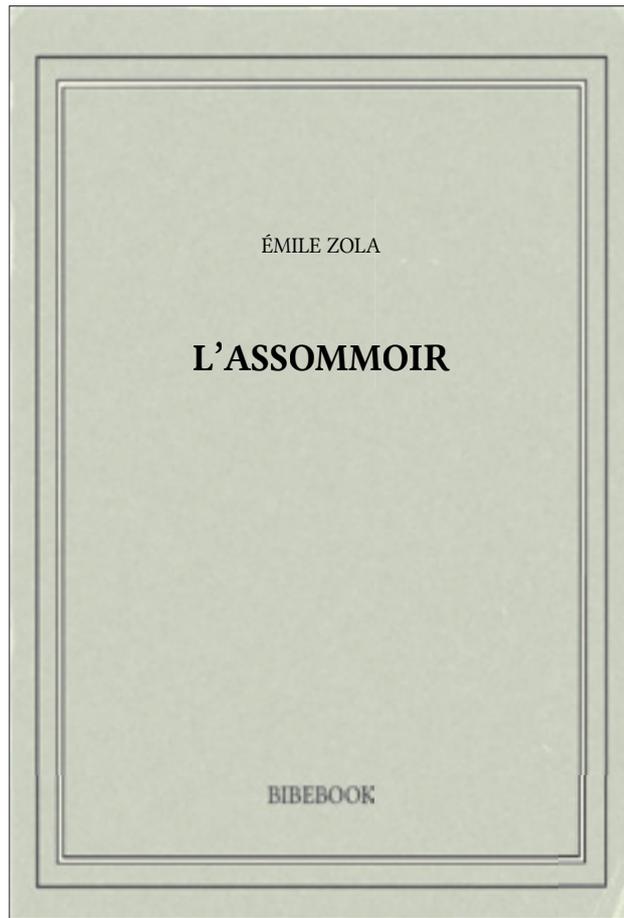
- J'ai la Révolution, cria-t-il. Quinte mangeuse, portant son point dans l'herbe à la vache... Vingt, n'est-ce pas?... Ensuite, tierce major dans les vitriers, vingt-trois; trois bœufs, vingt-six; trois larbins, vingt-neuf; trois borgnes, quatre-vingt-douze... Et je joue An un de la République, quatre-vingt-treize.

- T'es rincé, mon vieux, crièrent les autres à Coupeau.

On commanda deux nouveaux litres. Les verres ne désemplissaient plus, la soulerie montait. Vers cinq heures, ça commençait à devenir dégoutant, si bien que Lantier se taisait et songeait à filer; du moment où l'on gueulait et où l'on fichait le vin par terre, ce n'était plus son genre. Justement, Coupeau se leva pour faire le signe de croix des pochards. Sur la tête il prononça Montpernasse, à l'épaule droite Menilmonté, à l'épaule gauche la Courtille, au milieu du ventre Bagnolet, et dans le creux de l'estomac trois fois Lapin sauté. Alors, le chapelier, profitant de la clameur soulevée par cet exercice, prit tranquillement la porte. Les camarades ne s'aperçurent même pas de son départ. Lui, avait déjà un joli coup de sirop. Mais, dehors, il se secoua, il retrouva son aplomb; et il regagna tranquillement la boutique, où il raconta à Gervaise que Coupeau était avec des amis.

Deux jours se passèrent. Le zingueur n'avait pas reparu. Il roulait dans le quartier, on ne savait pas bien où. Des gens, pourtant, disaient l'avoir vu chez la mère Baquet, au Papillon, au Petit bonhomme qui tousse. Seulement, les uns assuraient qu'il était seul, tandis que les autres l'avaient rencontré en compagnie de sept ou huit soûlards de son espèce. Gervaise haussait les épaules d'un air résigné. Mon Dieu ! c'était une habitude à prendre. Elle ne courait pas après son homme; même, si elle l'apercevait chez un marchand de vin, elle faisait un détour, pour ne pas le mettre en colère; et elle attendait qu'il rentrât, écoutant la nuit s'il ne ronflait pas à la porte. Il couchait sur un tas d'ordures, sur un banc, dans un terrain vague, en travers d'un ruisseau. Le lendemain, avec son ivresse mal cuvée de la veille, il repartait, tapait aux volets des consolations, se lâchait de nouveau dans une course furieuse, au milieu des petits verres, des canons et des litres, perdant et retrouvant ses amis, poussant des voyages dont il revenait plein de stupeur, voyant danser les rues, tomber la nuit et naître le jour, sans autre idée que de boire et de cuver sur place. Lorsqu'il cuvait, c'était fini. Gervaise alla pourtant, le second jour, à l'Assommoir du père Colombe, pour savoir; on l'y avait revu cinq fois, on ne pouvait pas lui en dire davantage. Elle dut se contenter d'emporter les outils, restés sous la banquette.

Lantier, le soir, voyant la blanchis-



seuse ennuyée, lui proposa de la conduire au café-concert, histoire de passer un moment agréable. Elle refusa d'abord, elle n'était pas en train de rire. Sans cela, elle n'aurait pas dit non, car le chapelier lui faisait son offre d'un air trop honnête pour qu'elle se méfiât de quelque traîtrise. Il semblait s'intéresser à son malheur et se montrait vraiment paternel. Jamais Coupeau n'avait découché deux nuits. Aussi, malgré elle, toutes les dix minutes, venait-elle se planter sur la porte, sans lâcher son fer, regardant aux deux bouts de la rue si son homme n'arrivait pas. Ça la tenait dans les jambes, à ce qu'elle disait, des picotements qui l'empêchaient de rester en place. Bien sûr, Coupeau pouvait se démolir un membre, tomber sous une voiture et y rester : elle serait joliment débarrassée, elle se défendait de garder dans le cœur la moindre amitié pour un sale personnage de cette espèce. Mais, à la fin, c'était agaçant de toujours se demander s'il rentrerait ou s'il ne rentrerait pas. Et, lorsqu'on alluma le gaz, comme Lantier lui parlait de nouveau du café-concert, elle accepta. Après tout, elle se trouvait trop bête de refuser un plaisir, lorsque son mari, depuis trois jours, menait une vie de polichinelle. Puisqu'il ne rentrait pas, elle aussi allait sortir. La cambuse brûlerait, si elle voulait. Elle aurait fichu en personne le feu au bazar, tant l'embêtement de la vie commençait à lui monter au nez.

On dina vite. En partant au bras du chapelier, à huit heures, Gervaise pria maman Coupeau et Nana de se mettre au

lit tout de suite. La boutique était fermée. Elle s'en alla par la porte de la cour et donna la clef à madame Boche, en lui disant que si son cochon rentrait, elle eût l'obligeance de le coucher. Le chapelier l'attendait sous la porte, bien mis, sifflant un air. Elle avait sa robe de soie. Ils suivirent doucement le trottoir, serrés l'un contre l'autre, éclairés par les coups de lumière des boutiques, qui les montraient se parlant à demi-voix, avec un sourire.

Le café-concert était boulevard de Rochechouart, un ancien petit café qu'on avait agrandi sur une cour, par une baraque en planches. A la porte, un cordon de boules de verre dessinait un portique lumineux. De longues affiches, collées sur des panneaux de bois, se trouvaient posées par terre, au ras du ruisseau.

- Nous y sommes, dit Lantier. Ce soir, débuts de mademoiselle Amanda, chanteuse de genre.

Mais il aperçut Bibi-la-Grillade, qui lisait également l'affiche. Bibi avait un œil au beurre noir, quelque coup de poing attrapé la veille.

- Eh bien ! et Coupeau ? demanda le chapelier, en cherchant autour de lui, vous avez donc perdu Coupeau ?

- Oh ! il y a beau temps, depuis hier, répondit l'autre. On s'est allongé un coup de tampon, en sortant de chez la mère Baquet. Moi, je n'aime pas les jeux de mains... Vous savez, c'est avec le garçon de la mère Baquet qu'on a eu des raisons, par rapport à un litre qu'il voulait nous faire payer deux fois... Alors, j'ai filé, je suis allé schloffer un brin.

Il bâillait encore, il avait dormi dix-huit heures. D'ailleurs, il était complètement dégrisé, l'air abêti, sa vieille veste pleine de duvet; car il devait s'être couché dans son lit tout habillé.

- Et vous ne savez pas où est mon mari, monsieur ? interrogea la blanchisseuse.

- Mais non, pas du tout... Il était cinq heures, quand nous avons quitté la mère Baquet. Voilà !... Il a peut-être bien descendu la rue. Oui, même je crois l'avoir vu entrer au Papillon avec un cochon... Oh ! que c'est bête ! Vrai, on est bon à tuer !

Lantier et Gervaise passèrent une très agréable soirée au café-concert. A onze heures, lorsqu'on ferma les portes, ils revinrent en se baladant, sans se presser. Le froid piquait un peu, le monde se retirait par bandes; et il y avait des filles qui crevaient de rire, sous les arbres, dans l'ombre, parce que les hommes rigolaient de trop près. Lantier chantait entre ses dents une des chansons de mademoiselle Amanda : C'est dans l'nez qu'ça me chatouille. Gervaise, étourdie, comme grise, reprenait le refrain. Elle avait eu très chaud. Puis, les deux consommations qu'elle avait bues lui tournaient sur le cœur, avec la fumée des pipes et l'odeur de toute cette société entassée. Mais elle emportait surtout une vive impression de mademoiselle Amanda. Jamais elle n'aurait osé se mettre nue comme ça devant le public. Il fallait être juste, cette dame avait une peau à faire envie. Et elle écoutait, avec une curiosité sensuelle, Lantier donner des détails sur la personne en question, de l'air d'un monsieur qui lui aurait compté les côtes en particulier.

- Tout le monde dort, dit Gervaise, après avoir sonné trois fois, sans que les Boche eussent tiré le cordon.

La porte s'ouvrit, mais le porche était noir, et quand elle frappa à la vitre de la loge pour demander sa clef, la concierge ensommeillée lui cria une histoire à laquelle elle n'entendit rien d'abord. Enfin, elle comprit que le sergent de ville Poisson avait ramené Coupeau dans un drôle d'état, et que la clef devait être sur la serrure.

- Fichtre ! murmura Lantier, quand ils furent entrés, qu'est-ce qu'il a donc fait ici ? C'est une vraie infection.

En effet, ça puait ferme. Gervaise, qui cherchait des allumettes, marchait dans du mouillé. Lorsqu'elle fut parvenue à allumer une bougie, ils eurent devant eux un joli spectacle. Coupeau avait rendu tripes et boyaux; il y en avait plein la chambre; le lit en était emplâtre, le tapis également, et jusqu'à la commode qui se trouvait éclaboussée. Avec ça, Coupeau, tombé du lit où Poisson devait l'avoir jeté, ronflait là-dedans, au milieu de son ordure. Il s'y étalait, vautré comme un porc, une joue barbouillée, soufflant son haleine empestée par sa bouche ouverte, balayant de ses cheveux déjà gris la mare élargie autour de sa tête.

- Oh ! le cochon ! le cochon ! répétait Gervaise indignée, exaspérée. Il a tout sali... Non, un chien n'aurait pas fait ça, un chien crevé est plus propre.

(A suivre)

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'ÉQUIPEMENT  
ET DE L'EAU  
Avis d'Appel d'Offres  
Ouvert National  
N° 42/2024**

Le 19 Septembre 2024 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TAROUANNI sis à Rue Settat M'Haïta à Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° 42/2024 du 19 Septembre 2024 à 10h pour : TRAVAUX DE REALISATION DES FORAGES D'EXPLOITATION POUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DES DOUARS DANS LA PROVINCE DE TAROUANT -TRANCHE N°1-. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés accessible à l'adresse : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

\* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 4 907 640,00 dhs (Quatre Million Neuf Cent Sept Mille Six Cent Quarante dirhams, 00 cts).  
\* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 70.000,00 dhs (Soixante Dix Mille Dirhams, 00 Cts).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent

déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

**N° 5714/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
D'EL JADIDA  
CERCLE D'EL JADIDA  
CAIDAT D'OULED  
AISSA**

**COMMUNE SIDI ABED  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
NATIONAL SUR OFFRE  
DE PRIX N° : 06/2024**

Le Mardi 17 Septembre 2024 à partir de 11H : 00 min , il sera procédé dans la salle de réunion de la commune Sidi Abed , à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n° : 06/2024 Dont l'Objet :

Travaux d'aménagement de Huit pistes communales non classées à la fraction d'Ouled MOUSA à la commune Sidi Abed à la province d'El Jadida .  
\* Le dossier doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).  
\* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatorze mille Neuf cents Dirhams 00 Centimes (14 900,00 DH ).  
\* L'estimation des coûts des dites prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : Sept Cent Quarante Six Mille

Cent Six Dirhams 24 Centimes TTC . ( 746 106,24 DHS TTC ) .

• Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 30 ; 31, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 8 jomada I 1434 ( 20 mars 2013 ) relatif aux marchés publics .

• Les concurrents doivent déposer électroniquement via la plate -forme du portail des marchés public de l'état : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

**N° 5715/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
D'EL JADIDA  
CERCLE D'EL JADIDA  
CAIDAT  
D'OULED AISSA**

**COMMUNE SIDI ABED  
AVIS D'APPEL D'OFFRE  
OUVERT NATIONAL  
SUR OFFRES DE PRIX  
N° : 07/2024**

Le Mardi 17 Septembre 2024 à partir de 12H : 00 min , il sera procédé dans la salle de réunion de la commune Sidi Abed , à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert national sur offres de prix n° : 07/2024 Dont l'Objet: Travaux d'extension d'une Conduite d'eau à partir du réseau d'eau potable au Douar LAASSARA passant par Douar LAHAJMA sur une longueur de 1500 ML à la Commune Sidi Abed à la Province D'El Jadida .  
• Le dossier doit être télé-

chargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre Mille Dirhams 00 Centimes ( 4 000,00 DHS ) .

• L'estimation des coûts des dites prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : Deux Cent Sept Mille Six Cents Dirhams 00 Centimes TTC (207 600,00 DHS TTC)

• Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 30 ; 31, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 8 jomada I 1434 ( 20 mars 2013 ) relatif aux marchés publics .

• Les concurrents doivent déposer électroniquement via la plate -forme du portail des marchés public de l'état : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

**N° 5716/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION  
FÈS-MEKNÈS  
PRÉFECTURE  
DE MEKNÈS  
CONSEIL  
DE LA PRÉFECTURES  
DE MEKNÈS  
D.G.S / SAFLM**

**Avis d'appel d'offres  
ouvert simplifié  
N°17/2024/BP**

Le 05/09/2024 à 11h00 mn, il sera procédé au Siège du Conseil de la Préfecture de Meknès sis à Rue Pasteur immeuble Iraiki N° 13 V.N hamria Meknès à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n°17/2024/BP du 05/09/2024 à 11h00 mn pour:

**ACQUISITION DE DEUX  
FOURGONS  
MORTUAIRES AU PROFIT DU  
CONSEIL DE LA PREFEC-  
TURE DE MEKNÈS ET  
AU PROFIT DE LA COM-  
MUNE DE M'RHAS-  
SIYENE**

**PREFECTURE DE  
MEKNÈS**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre Cent Soixante-Douze Mille et 00 cts TTC ( 472.000,00 dhs TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Sept mille dhs ( 7.000,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation.

**N° 5717/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
C.H.U. MOHAMED VI**

**CHU**

**المركز الاستشفائي الجامعي ابن رشد  
Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd**

**أvis de Vente  
N° 02/2024/CCTD**

**Le 10 Septembre 2024 à 10 heures** il sera procédé, dans la Salle de Réunion de la Direction du Centre de Consultations et de Traitements de Casablanca à rue Abou Alaï Zahr Casablanca à **LA VENTE DU MATERIEL REFORME DU C.C.T.D (lot unique).**

Le dossier de la vente peut être retiré auprès du Service des Approvisionnements et Affaires Générales du Centre de Consultations et de Traitements de Casablanca.

**Il est prévu une visite des lieux au C.C.T.D. le 03 Septembre 2024 à 10 heures.**

Cette visite sera sanctionnée par un Procès-Verbal signé et cacheté par les concurrents et par le Chef de Service d'Approvisionnements et des Affaires Générales.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Approvisionnements et Affaires Générales du Centre de Consultations et de Traitements Dentaires de Casablanca, sis à rue Abou Alaï Zahr Casablanca.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Secrétariat de la Directrice du Centre de Consultations et de Traitements Dentaires de Casablanca à l'adresse précitée.
- Soit les remettre au président de la commission de vente au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

**N° 5713/PA**

**إعلان**

**عن إيداع وثائق مشروع قرار إيداع بخصي مخطوط حدود الطرق العامة لإحداث الطرق الزراعية بن الطريق رقم 8032 والطريق رقم 53 بدار توبوش جماعة البرحون إقليم الصنيرة، وتعيين الأراضي المزاد بيع ملكيتها لتسوية هذه العملية.**

طبقاً لما تعين تعداد من تاريخ نشر مشروع القرار الوارد أسفله في الجريدة الرسمية، ويعد ملك البعث والسيل نقد لتدوين الملاحظات والتصديقات وهو إيداعاً ليعمل بقرار جماعة البرحون - إقليم الصنيرة خلال ثلثين العمل الإدارية .

كما ويعد مشروع القرار لدى القضاة العليا وذلك بعد التمهيد من الرسوم القضائية، علوية لتعيينات الفصل 12 من القانون رقم 7-81 لتدقيق بيع ثلثها من أصل الثلثة والاحلال لثابت الصادر بتحديد الطور الشريف، رقم 254/81 الصادر في 11 رجب 1402 (05 مايو 1982).

**مشروع قرار إيداع**

**بخصي مخطوط حدود الطرق العامة لإحداث الطرق الزراعية بن الطريق رقم 8032 والطريق رقم 53 بدار توبوش جماعة البرحون إقليم الصنيرة، وتعيين قطع الأرضية المزاد بيع ملكيتها لتسوية هذه العملية.**

**لن رئيس المجلس الجماعي للبرحون،**

- باد بغير التوقيع بتاريخ 11/09/2024 بتدقيق الطور الشريف، رقم 254/81 الصادر في 11 رجب 1402 (05 مايو 2022)
- وفي الثاني رقم 7-81 لتدقيق بيع ثلثها الأصلية العامة لإحداث الطرق الزراعية بن الطريق رقم 8032 الصادر في 11 رجب 1402 (05 مايو 2022)
- وفي الثاني رقم 12-99 لتدقيق الطور الشريف، رقم 254/81 الصادر في 11 رجب 1402 (05 مايو 2022)
- وفي الثاني رقم 17-03 لتدقيق طابع الترخيص الوارد الصادر بتدقيق الطور الشريف، رقم 12-74 الصادر في 1 ذي القعدة 1402 (04 مايو 2022)
- وفي الرسوم رقم 254/81 الصادر في 7 رجب 1402 (05 مايو 2022) بتدقيق الثاني رقم 7-81 لتدقيق بيع ثلثها الأصلية العامة وإحداث الطرق الزراعية بن الطريق رقم 8032 الصادر في 11 رجب 1402 (05 مايو 2022) بتدقيق الثاني رقم 12-99 لتدقيق الطور الشريف، رقم 254/81 الصادر في 11 رجب 1402 (05 مايو 2022)
- وفي حصر القيمة المالية للثمن للثمن بواقع 13 أكتوبر 2022
- وفي نشر القرار الجماعي للبرحون بعد استكمال الإجراءات الشكلية للتصديق بتاريخ 03 أكتوبر 2022
- وفي مشروع القرار رقم 254/81 الصادر في 11 رجب 1402 (05 مايو 2022) بتدقيق حدود الطرق العامة لإحداث الطرق الزراعية بن الطريق رقم 8032 والطريق رقم 53 بدار توبوش جماعة البرحون إقليم الصنيرة

**بشور علني:**

**لأداء الأولى:** لمصلحة حدود الطرق العامة لاستكمال إجراءات الطرق الزراعية بن الطريق رقم 8032 والطريق رقم 53 بدار توبوش جماعة البرحون إقليم الصنيرة.

**لأداء الثانية:** علانية عن قطع الأرضية العامة في أصل مشروع القرار لتدوين الجريدة الرسمية عدد 254/81 الصادر في 11 رجب 1402 (05 مايو 2022) وتعد على ما ذكره، القطر الأرضيات المزاد بيع ملكيتها لتسوية هذه العملية لتدوين الجريدة الرسمية، وقد رمت مديرتها بتعيين ثلثها في الرسم لتدقيق أصل مشروع هذا القرار.

رقم القطعة بالتصميم	مربحها العقاري	إسم ذلك أو المفروض أنه كذلك	المساحة (المزاد بيع ملكيتها بدم 2)	ملاحظات
8 مكور	T 20962/G	مصطفى الحارس	244	أرض للاحية
9 مكور	T 26352/06	عبد السلام الطوروي	181	أرض غارية

**لأداء الثالثة:** بتدقيق مشروع هذا القرار الجريدة الرسمية.

**N° 5562/PA**

**ONIAUTO CAR - SARLAU**

En date du 30/06/2024 L'associé unique Monsieur FAHIM ABDERRAHIM, décide :

• La dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à partir du 30/06/2024.

• Est nommé liquidateur Monsieur FAHIM ABDERRAHIM, de nationalité Marocaine, né le 26/06/1974, demeurant à Lot Hamza Nr 69, Sidi Maïrouf-Casablanca et titulaire de la CIN N°BE629857

• L'associé unique Monsieur FAHIM ABDERRAHIM a fixé le lieu de liquidation à Lotissement Charaf, N°71, étage RDC, Sidi Maïrouf - Casablanca Le dépôt des actes et pièces relatifs à la dissolution a été effectué au greffe du tribunal de Casablanca en date du 07/08/2024 sous le numéro 00929731

N° 5718/PA

**AEH MULTI-SERVICES - SARL**

En date du 30/06/2024 L'assemblée générale, prononce, par anticipation :

• La dissolution de la Société AEH MULTI-SERVICES -SARL à compter de 30/06/2024 et sa mise en liquidation amiable.

• L'assemblée générale, nomme en qualité de liquidateur Monsieur EL HAMDANI ABDELGHANI, de nationalité marocaine, titulaire de la CIN numéro BH328703

• L'assemblée générale, a fixé le lieu de liquidation à LOTISSEMENT AL MASIRA N°137 I R-RDC MAGASIN N°2-DEROUA.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la dissolution a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance Berrechid en date du 26/07/2024 sous le numéro 989

N° 5719/PA

**" EMAGET " -SARL AU CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 06 Aout 2024 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARLAU aux caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : " EMAGET " -SARL AU

OBJET : Installation de machines et d'équipements industriels, Travaux des appareils sous pression et auxiliaires (Construction métallique, traitement des eaux, chaufferie et brûleurs, conception des appareils sous pressions, brûleurs, station de traitement des eaux pollués, traitement des déchets, travaux mécanique et chaudronnerie, travaux tous corps de métiers).

SIÈGE SOCIAL: Groupe Attakkaddoum Gh 2 -17, 2ème Etage

Sidi Bernoussi - Casablanca

CAPITAL SOCIAL: 100 000 DH divisé en Mille parts sociales d'une valeur nominale de cent (100) dhs chacune numérotées de 1 à 1 000. Le capital social est réuni entre les mains d'un seul associé comme suit :

Mr Mohammed BOU-SELHA : 1 000 PARTS Soit au total : 1 000 PARTS GERANCE: Mr Mohammed BOU-SELHA est désigné comme gérant pour une durée illimitée. Le gérant peut engager la société par sa seule signature.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca par le guichet Electronique sous le n° 930473 le 12/08/2024, RC N° 637643 le 19/08/2024 POUR EXTRAIT ET MENTION La Gérance.

N° 5720/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
REGION MARRAKECH-SAFI  
PROVINCE  
DE YOUSOUFIA  
COMMUNE DE JDOUR  
AVIS DE  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
OUVERTE SIMPLIFIÉE  
N° 03/2024

Le 11/09/2024 à 11h00mn il sera procédé au bureau du président de la Commune de Jdour, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la Consultation Architecturale ouverte simplifiée pour :

La construction et suivi des travaux d'une bibliothèque de proximité au centre Jdour

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

- Le budget prévisionnel maximum, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 2 051 004,00 DHS (Deux million cinquante un mille quatre dix DHS)

Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune de Jdour.

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le 04/09/2024 à 13h00mn. Le lieu de rencontre à la Commune de Jdour.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de la Consultation Architecturale.

N° 5721/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENT ET  
DE L'EAU  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
DE L'EQUIPEMENT, DU  
TRANSPORT ET DE LA  
LOGISTIQUE  
DE TATA

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert National N° 24/2024**

Le Mercredi 18 septembre 2024 à 10h00mn, il sera procédé, dans le bureau de réunion à la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de TATA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

- Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux de traitement de l'environnement et d'entretien de la Route Non Classée reliant la RR 119 et Douar Ait Mansour sur 16.124 Kms dans la Province de Tata.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé par voie électronique à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

\* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8 000,00 DHS (huit mille Dirhams, 00 cts).

\* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 406 140,00 dhs (quatre cent six mille cent quarante dirhams, 00 cts).

Le présent appel d'offres, prévoit la soumission par voie électronique.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail Marocain des Marchés Publics, conformément à l'arrêté du ministre délégué

auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 5722/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENT ET  
DE L'EAU  
DIRECTION  
PROVINCIALE DE  
L'EQUIPEMENT, DU  
TRANSPORT ET DE LA  
LOGISTIQUE  
DE TATA

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert National N° 25/2024**

Le Mercredi 18 Septembre 2024 à 11h00mn, il sera procédé, dans le bureau de réunion à la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de TATA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

- Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des Travaux de construction du corps de chaussée de la RP 1800 du

PK 28+190 au PK 61+767 (Anciens PK 48+972 au PK 82+549) sur 33.577 km dans la Province de Tata.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé par voie électronique à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

\* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 000,00 DHS (dix mille Dirhams, 00 cts).

\* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 580 596,00 dhs (cinq cent quatre-vingt mille cinq cent quatre-vingt-seize dirhams, 00 cts).

Le présent appel d'offres, prévoit la soumission par voie électronique.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail Marocain des Marchés Publics, conformément à l'arrêté du ministre délégué

auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 5723/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENT ET  
DE L'EAU  
DIRECTION  
PROVINCIALE DE  
L'EQUIPEMENT, DU  
TRANSPORT ET DE LA  
LOGISTIQUE  
DE TATA

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert national N° 26/2024**

Le Jeudi 19 Septembre 2024 à 10h00mn, il sera procédé, dans le bureau de réunion à la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de TATA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

- Travaux de génie civil et équipement en matériel de pompage pour l'approvisionnement en eau potable des écoles et établissements relevant dans les communes rurales d'Addis et Allougoum de la province de Tata.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé par voie électronique à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

\* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25 000,00 DHS (vingt cinq mille Dirhams, 00 cts).

\* L'estimation des coûts des prestations établie par

le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1 378 056,00 dhs (Un million trois cent soixante dix huit mille cinquante six Dirhams, 00 Cts).

Le présent appel d'offres, prévoit la soumission par voie électronique.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail Marocain des Marchés Publics, conformément à l'arrêté du ministre délégué

auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 5724/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENT ET  
DE L'EAU  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
DE L'EQUIPEMENT, DU  
TRANSPORT ET DE LA  
LOGISTIQUE  
DE TATA

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert national N° 27/2024**

Le jeudi 19 Septembre 2024 à 11h00mn, il sera procédé, dans le bureau de réunion à la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de TATA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

- TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX MATFIATS POUR LE CAPTAGE DES EAUX PLUVIALES DANS LES COMMUNES RURALES DE TIZEGHTE ET TIGZMERT DANS LA PROVINCE DE TATA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé par voie électronique à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

\* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 9 000,00DHS (Neuf mille Dirhams, 00 cts).

\* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 620 160,00 DHS (Six cent vingt Mille Cent soixante Dirhams, 00 Cts).

Le présent appel d'offres, prévoit la soumission par voie électronique.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail Marocain des Marchés Publics, conformément à l'arrêté du ministre délégué

auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 5726/PA

Les concurrents doivent obligatoirement transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail Marocain des Marchés Publics, conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 5725/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENT  
ET DE L'EAU  
DIRECTION  
PROVINCIALE DE  
L'EQUIPEMENT, DU  
TRANSPORT ET DE LA  
LOGISTIQUE  
DE TATA

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert national N° 28/2024**

Le Mardi 24 Septembre 2024 à 10h00mn, il sera procédé, dans le bureau de réunion à la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de TATA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

- Travaux de traitement de l'environnement de l'ouvrage hydraulique situé au PK465+628 de la RN7 dans la Province de TATA (PC 2024).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé par voie électronique à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

\* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 9 000,00DHS (Neuf mille Dirhams, 00 cts).

\* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 620 160,00 DHS (Six cent vingt Mille Cent soixante Dirhams, 00 Cts).

Le présent appel d'offres, prévoit la soumission par voie électronique.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail Marocain des Marchés Publics, conformément à l'arrêté du ministre délégué

auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

Royaume du Maroc  
Ministère de la santé et de la protection sociale  
Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL  
SUR OFFRES DES PRIX  
N° 051/2024/CHUIRC**

Le 24/09/2024 à 09h00, il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARROUN- Casablanca, à l'ouverture des plus relatifs à l'Appel d'offres ouvert international sur offres des prix n°051/2024/CHUIRC du 24/09/2024 pour: L'Achat de mobilier de bureaux au centre hospitalo-universitaire IBN ROCHD-CASABLANCA

- Lot N°1 : ARMOIRE HAUTE A RIDEAUX 198x120 CM
- Lot N°2 : ARMOIRE METALLIQUE A 2 PORTES AVEC SOCLE
- Lot N°3 : ARMOIRE METALLIQUE BASSE A RIDEAUX
- Lot N°4 : ARMOIRE METALLIQUE BASSE
- Lot N°5 : ARMOIRE VESTIAIRE METALLIQUE AVEC 2 PORTES
- Lot N°6 : BANQUETTE A 2 PLACES SANS ACCOUDOIRS
- Lot N°7 : BANQUETTE A 2 PLACES TYPE 1
- Lot N°8 : BANQUETTE 3 PLACES EN INOX
- Lot N°9 : BANQUETTE 3 PLACES
- Lot N°10 : BANQUETTE 3 PLACES MOVIES EN POLYPROPYLENE
- Lot N°11 : BANQUETTES A 3 PLACES EN TISSU
- Lot N°12 : BIBLIOTHEQUE
- Lot N°13 : BUREAU COMPTOIR EN BOIS STRATIFIE LINEAIRE
- Lot N°14 : BUREAU EN BOIS
- Lot N°15 : BUREAU EN BOIS TYPE 1
- Lot N°16 : BUREAU EN BOIS 120X60 + CAISSON A 3T
- Lot N°17 : CAISSON METALLIQUE
- Lot N°18 : CLASSEUR A CLAPET 10 CASES
- Lot N°19 : CLASSEUR A CLAPET 5 CASES
- Lot N°20 : CANAPE 2 PLACES
- Lot N°21 : Canapé tapisé en cuir 1 place
- Lot N°22 : CANAPE-LIT 3 PLACES
- Lot N°23 : CHAISE BOIS REGLABLE
- Lot N°24 : Chaise empilable avec tablette étroite
- Lot N°25 : CHAISE SEMI METALLIQUE MONOCOQUE
- Lot N°26 : CHAISE SUR 4 PIEDS
- Lot N°27 : CHAISE VISITEUR AVEC ACCOUDOIRS
- Lot N°28 : CHAISE VISITEUR SANS ACCOUDOIRS
- Lot N°29 : CHARIOT DE MANUTENTION
- Lot N°30 : CLASSEUR METALLIQUE 4 TIROIRS TYPE 1
- Lot N°31 : CLASSEUR METALLIQUE 4 TIROIRS TYPE 2
- Lot N°32 : Chaise tapisée piétement métallique
- Lot N°33 : COFFRE FORT 160L
- Lot N°34 : COMPTOIR D'ACCUEIL POUR LA RECEPTION
- Lot N°35 : COMPTOIR D'ACCUEIL RECEPTION TYPE 1
- Lot N°36 : COMPTOIR D'ACCUEIL TYPE 2
- Lot N°37 : COMPTOIR D'ACCUEIL TYPE 3
- Lot N°38 : FAUTEUIL EN CUIR
- Lot N°39 : FAUTEUIL AMPHITHÉATRE TYPE 1
- Lot N°40 : FAUTEUIL DE BUREAU EN TISSU TYPE 1
- Lot N°41 : FAUTEUIL DE BUREAU TYPE XENON A GAZ
- Lot N°42 : FAUTEUIL PRESIDENT
- Lot N°43 : FAUTEUIL VISITEUR EN TISSU
- Lot N°44 : PORTE MANTEAU 6 CROCHETS TYPE 1
- Lot N°45 : PUPITRE CONFERENCIER
- Lot N°46 : RAYONNAGE AVEC SUSPENSION DE 3 M DE HAUTEUR
- Lot N°47 : RAYONNAGE METALLIQUE
- Lot N°48 : RAYONNAGE METALLIQUE EN TOILE
- Lot N°49 : SIÈGE LABORATOIRE ASSIS-DEBOUT
- Lot N°50 : SOCLE METALLIQUE
- Lot N°51 : TABLE BASSE PLATEAU MELAMINE
- Lot N°52 : Table basse diam: 60 cm piétement fer plat
- Lot N°53 : TABLE DE REUNION POUR 6 PERSONNES+ 6 FAUTEUILS
- Lot N°54 : TABLE DE REUNION AVEC 21 FAUTEUILS ROULANTS
- Lot N°55 : TABLE DE REUNION POUR 8 PERSONNES OVALE 2Mx1,20M
- Lot N°56 : Table de travail 100x60 cm en mélaminé 39 mm
- Lot N°57 : TABLE EN BOIS POUR TELEPHONE A 2 ETAGERES
- Lot N°58 : TABLE POUR MICRO-ORDINATEUR
- Lot N°59 : TABLEAU BLANC MAGNETIQUE
- Lot N°60 : TABLEAU BLANC MAGNETIQUE ENCADREMENT ALUMINUM 1M X 2 M
- Lot N°61 : TABLEAU D'AFFICHAGE 2MX30CM POND EN LIEGE ENCADREMENT EN ALUMINUM
- Lot N°62 : TABLES DE REUNION OVALES

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des Marchés Publics accessible à l'adresse « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

L'estimation des coûts des prestations en dirhams (toutes taxes comprises) (table par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

- Lot N°1 : 62 364,00 (soixante-deux mille trois cent soixante-quatre dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°2 : 86 508,00 (quatre-vingt-six mille cinq cent huit dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°3 : 63 336,00 (soixante-trois mille trois cent trente-six dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°4 : 35 760,00 (trente-cinq mille sept cent soixante dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°5 : 114 000,00 (cent quatorze mille dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°6 : 44 160,00 (quarante-quatre mille cent soixante dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°7 : 31 200,00 (trente et un mille deux cents dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°8 : 156 000,00 (Cent cinquante-six mille dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°9 : 78 000,00 (soixante-dix mille dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°10 : 25 164,00 (vingt-cinq mille cent soixante-quatre dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°11 : 90 864,00 (quatre-vingt-dix mille huit cent soixante-quatre dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°12 : 93 600,00 (Quatre-vingt-troize mille six cents dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°13 : 11 520,00 (Onze mille cinq cent vingt dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°14 : 67 716,00 (soixante-sept mille sept cent soixante dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°15 : 9 720,00 (neuf mille sept cent vingt dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°16 : 22 428,00 (vingt-deux mille quatre cent vingt-huit dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°17 : 1 902,00 (mille neuf cent deux dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°18 : 8 208,00 (huit mille deux cent huit dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°19 : 4 356,00 (quatre mille trois cent cinquante-six dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°20 : 18 000,00 (Dix-huit mille dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°21 : 75 264,00 (Soixante-quinze mille deux cent soixante-quatre dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°22 : 50 400,00 (Cinquante mille quatre cents dirhams toutes taxes comprises)

- Lot N°23 : 12 600,00 (Douze mille six cents dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°24 : 16 800,00 (Seize mille huit cents dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°25 : 18 180,00 (dix-huit mille cent quatre-vingt dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°26 : 27 600,00 (vingt-sept mille six cents dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°27 : 10 266,00 (dix mille deux cent soixante-six dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°28 : 528,00 (cinq cent vingt huit dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°29 : 23 100,00 (vingt-trois mille cent dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°30 : 25 200,00 (vingt-cinq mille deux cents dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°31 : 165 938,40 (cent soixante-cinq mille neuf cent trente-huit dirhams et quarante centimes toutes taxes comprises)
- Lot N°32 : 39 690,00 (trente-neuf mille six cent quatre-vingt-dix dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°33 : 28 800,00 (vingt-huit mille huit cents dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°34 : 42 000,00 (Quarante-deux mille dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°35 : 36 000,00 (Trente-six mille dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°36 : 21 000,00 (Vingt et un mille dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°37 : 15 120,00 (Quinze mille cent vingt dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°38 : 247 200,00 (deux cent quarante-sept mille deux cents dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°39 : 100 896,00 (cent mille huit cent quatre-vingt-seize dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°40 : 221 760,00 (deux cent vingt et un mille sept cent soixante dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°41 : 29 484,00 (vingt-neuf mille quatre cent quatre-vingt-quatre dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°42 : 2 520,00 (Deux mille cinq cent vingt dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°43 : 330 480,00 (trois cent trente mille quatre cent quatre-vingt dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°44 : 20 352,00 (vingt mille trois cent cinquante-deux dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°45 : 4 038,00 (quatre mille trente-huit dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°46 : 28 560,00 (Vingt-huit mille cinq cent soixante dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°47 : 39 600,00 (trente-neuf mille six cents dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°48 : 224 640,00 (deux cent vingt-quatre mille six cent quarante dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°49 : 5 040,00 (Cinq mille quarante dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°50 : 8 160,00 (huit mille cent soixante dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°51 : 4 356,00 (quatre mille trois cent cinquante-six dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°52 : 25 200,00 (Vingt-cinq mille deux cents dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°53 : 14 400,00 (Quatorze mille quatre cents dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°54 : 28 416,00 (vingt-huit mille quatre cent soixante dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°55 : 4 200,00 (quatre mille deux cents dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°56 : 30 618,00 (trente mille six cent dix-huit dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°57 : 4 800,00 (quatre mille huit cents dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°58 : 35 154,00 (trente-cinq mille cent cinquante-quatre dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°59 : 4 416,00 (quatre mille quatre cent seize dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°60 : 21 504,00 (vingt et un mille cinq cent quatre-vingt dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°61 : 6 600,00 (six mille six cents dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°62 : 14 280,00 (quatorze mille deux cent quatre-vingt dirhams toutes taxes comprises)

- Les concurrents sont dispensés de fournir un cautionnement provisoire.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023), relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leur dossier par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le dépôt de la documentation technique, accompagnée de l'annexe n° 4 dûment rempli (voir article 13 du règlement de consultation) exigés par le dossier d'appel d'offres pour tous les lots doivent être déposés au service des Equipements et Fournitures à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8 rue Lahcen El Arroun - Casablanca au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 2 du règlement de consultation.

N° 5728/PA



ROYAUME DU MAROC  
Ministère de la Santé, de la Culture  
et de la Communication

المملكة المغربية  
وزارة الصحة والثقافة  
والتواصل

ISMAC

INSTITUT SUPERIEUR DES METIERS DE L'AUDIOVISUEL  
ET DU CINEMA

**APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE A MAJORATION  
N°07 / ISMAC / 2024**

Le 05 Septembre 2024 À 11 h, il sera procédé, dans la salle de réunion de l'Institut Supérieur des Métiers de l'Audiovisuel et du Cinéma (l'ISMAC), sis à Madinat Al Ifrane - Avenue Allal El Fassi - Rabat à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié à majoration n°07/ISMAC/2024 pour objet : « l'entretien et le nettoyage du bâtiment administratif de l'Institut supérieur des métiers de l'audiovisuel et du cinéma, en lot unique »

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : deux cent quatre-vingt-dix-huit mille cent huit dirhams et quarante-six centimes (298 108,46Dhs TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à : cinq mille neuf cent Dirhams 5 900Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 8 du règlement de consultation.

N° 5728/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE  
MARRAKECH-SAFI  
PROVINCE  
DE CHICHAOUA  
COMMUNE D'AHDLIL  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
NATIONAL  
N°02/2024

Le 19/09/2024 à 11H, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de la commune d'Ahdlil, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert national sur offres des prix en lot unique relatif aux :

Travaux de fourniture et pose des plaques d'énergie solaire pour l'équipement des forages aux douars : laassara, biad, laouaouada, chguirine, ouled ali, laababra, chaab, lagrinate, lakdafa, lamjahdine et el houggate relevant de la commune d'ahdlil province de chichaoua

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 620 334,00 dhs TTC (six cent trente-quatre dirhams.)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de

10 000,00 dhs dix mille dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°05 du règlement de Consultation.

N° 5732/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE  
D'INEZGANE  
AIT MELLOUL  
CONSEIL PREFECTORAL  
SERVICE DES AFFAIRES  
FINANCIERES  
ET DU PATRIMOINE  
BUREAU DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
INTERNATIONAL  
SUR OFFRES DE PRIX  
N° 08/2024/BI'

Le 19 Septembre 2024 à 11 Heures, il sera procédé dans les bureaux du président du Conseil de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, sis à Angle Avenue Mohamed-VI et Avenue Brahim Erroudani, Zone Industrielle-Ait

Melloul, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix n°08/2024/BI' du 19/09/2024 ayant pour objet :

Acquisition de mobilier de bureau pour le bâtiment annexé du Conseil préfectoral sis à Ait Melloul - Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 2.000.000,00 Dhs TTC (Deux millions de Dirhams, toutes taxes comprises).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 38.000,00 Dhs (Trente-huit mille Dirhams).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34-37 et 135 du décret n° 2-22-431 du Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le Portail des Marchés Publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les prospectus, catalogues, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres dans l'article-14 du règlement de la consultation doivent être déposés au Bureau des Marchés - Service des Affaires Financières et du Patrimoine- au Siège du conseil de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul, sis à Angle avenue Mohamed-VI et Avenue Brahim Erroudani, Zone Industrielle - Ait Melloul, et ce au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis (au plus tard le 18/09/2024 à 16h 30min), ou remis

à la séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°09 du Règlement de Consultation.

N° 5733/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya de la Région de

Béni Mellal Khenifra  
Province de Béni-Mellal  
Secrétariat Général  
DBM/SM  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SIMPLIFIÉ  
N° 21/BG/2024

Le 05/09/2024 à 10h, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni-Mellal (DBM-SM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix relatif à : ACHAT DE FOURNITURE POUR LE MATERIEL TECHNIQUE ET INFORMATIQUE POUR LE FONCTIONNEMENT DES BUREAUX DU SECRETARIAT GENERAL ET DES POSTES DE COMMANDEMENT RELEVANT DE LA PROVINCE DE BENI MEL-LAL.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

publics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6.000,00 dhs (Six Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 325.830,00 dhs = Trois cent vingt-cinq Mille Huit Cent trente Dirhams -.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaban 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 5734/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
CHU IHN ROCHD-CASABLANCA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ  
SUR OFFRES DES PRIX  
N°165/2024/CHUIRC

Le 10/09/2024 à 11h00 il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Labcen EL ARJOUN- Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n°165/2024/CHUIRC du 10/09/2024 pour : ACHAT DE MATERIEL DE CUISINE- Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd- Casablanca.

- Lot n°1 : Armoire frigorifique spécial pour produit pharmaceutique
- Lot n°2 : CHAUFFE-BIBERONS
- Lot n°3 : FONTAINE D'EAU AUTOMATIQUE TYPE 1
- Lot n°4 : FOUR A MICRO-ONDES USAGE DOMESTIQUE
- Lot n°5 : GLACIERE POUR LE TRANSPORT DE SANG
- Lot n°6 : MACHINE à CAFE électrique
- Lot n°7 : MINI BAR
- Lot n°8 : PLAQUE ELECTRIQUE A 2 FEUX
- Lot n°9 : Plaque électrique chauffante semi-pro
- Lot n°10 : REFRIGERATEUR 2P AVEC INDICATEUR DE TEMPERATURE
- Lot n°11 : REFRIGERATEUR 400 L 2 PORTES
- Lot n°12 : REFRIGERATEUR 90 L 1 PORTE
- Lot n°13 : REFRIGERATEUR DE +0 A +4°C 360 LITRES OU PLUS
- Lot n°14 : REFRIGERATEUR TYPE MENAGER DE 300 A 400 L AVEC COMPARTIMENT FREEZER MARQUE CONNUE
- Lot n°15 : STERILISATEUR DE 6 BIBERONS ELECTRIQUE

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations en dirham (toutes taxes comprises) établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

- Lot n°1 : 54 000,00 (cinquante-quatre mille dirhams toutes taxes comprises)
- Lot n°2 : 5 280,00 (cinq mille deux cent quatre-vingts dirhams toutes taxes comprises)
- Lot n°3 : 42 336,00 (quarante-deux mille trois cent trente-six dirhams toutes taxes comprises)
- Lot n°4 : 8 820,00 (huit mille huit cent vingt dirhams toutes taxes comprises)
- Lot n°5 : 4 722,00 (quatre mille sept cent vingt-deux dirhams toutes taxes comprises)
- Lot n°6 : 2 520,00 (deux mille cinq cent vingt dirhams toutes taxes comprises)
- Lot n°7 : 14 280,00 (quatorze mille deux cent quatre-vingts dirhams toutes taxes comprises)
- Lot n°8 : 3 990,00 (trois mille neuf cent quatre-vingt-dix dirhams toutes taxes comprises)
- Lot n°9 : 27 300,00 (vingt-sept mille trois cents dirhams toutes taxes comprises)
- Lot n°10 : 33 600,00 (trente-trois mille six cents dirhams toutes taxes comprises)
- Lot n°11 : 19 116,00 (dix-neuf mille cent seize dirhams toutes taxes comprises)
- Lot n°12 : 68 640,00 (soixante-huit mille six cent quarante dirhams toutes taxes comprises)
- Lot n°13 : 72 000,00 (soixante-deux mille dirhams toutes taxes comprises)
- Lot n°14 : 66 024,00 (soixante-six mille vingt-quatre dirhams toutes taxes comprises)
- Lot n°15 : 8 400,00 (huit mille quatre cents dirhams toutes taxes comprises)

Les concurrents sont dispensés de fournir un cautionnement provisoire.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32- 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chabane 1444 (8 mars 2023), relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le dépôt de la documentation technique accompagnée de l'annexe N° 4 dûment rempli (voir l'article 13 du règlement de consultation) exigés par le dossier d'appel d'offres pour tous les lots doivent être déposés au service des Equipements et Fournitures à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8 rue Labcen El Arjoun - Casablanca au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

N° 5729/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'EL HAJEB  
CERCLE AIN TAOUJDATE  
CAIDAT AIT BOURIDMANE  
COMMUNE AIT HARZ ALLAH

## AVIS DE DEPOT

Le président de la commune Ait Harzallah, informe le public que le projet du plan d'aménagement du centre Ait Teit (PA n° AUMK 04/2023 et règlement) est déposé au siège de la commune pour un délai d'un mois à compter du 03 septembre 2024 jusqu'au 02 octobre 2024, un dossier ainsi qu'un registre destiné à recevoir les observations des intéressés seront tenues à la disposition du public au siège de la commune pendant les jours ouvrables.

N° 5730/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE BENSILMANE

AVIS DE REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLS  
D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 30/2024

Le Directeur Provinciale de l'Equipement du Transport et de la Logistique de Benslimane avise que la date d'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offres des prix N° 30/2024 pour objet :

Etude géotechnique des infrastructures routières pour la desserte du Grand Stade à Benslimane

- La RN1 du PK 292+156 au PK 315+500
- La RR313 du PK 5+500 au PK 13+000
- La RP 3317 du PK 0+000 au PK 5+000
- Province de Benslimane-

Est reporté pour le 16/09/2024 à 11 heures

Le reste est inchangé.

N° 5731/PA

### ATELIER BRIDGET SARL CESSION DES PARTS SOCIALE & DEMISSION D'UNE GERANTE

Le procès verbal de l'AGE en date du 02/07/2024 de la société « ATELIER BRIDGET SARL » sise à Casablanca, GROUPE ATAKADDOUM GH2-17, 2ème ETAGE SIDI BERNOUSSI, a décidé de ratifier les cessions de parts sociales suivantes :

- Mr MISSAOUI AZIZ cède à Mme BOUHDDI HOUDA 334 Parts Sociales.

- Mr ASILA EL MAHJOUB cède à Mme BOUHDDI HOUDA 333 Parts Sociales.

- Démission de Mr MISSAOUI AZIZ de ses fonctions de gérant

- Nomination pour une durée illimitée en qualité de gérante associée unique Mme BOUHDDI HOUDA, titulaire de la CIN N°BE761068 et décide de mettre à jours les statuts de la société.

- Transformation de la forme juridique de la société du SARL à SARL A ASSOCIE UNIQUE. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 19/08/2024 sous le numéro 931188.

N° 5735/PA

Agence Nationale des Eaux et Forêts  
Direction Régionale de Souss Massa  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
NATIONAL N°

39/2024/DRANEF/SM

Le 17/09/2024 à 09h 30 min, il sera procédé, au siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Souss Massa sis au Quartier Administratif à Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 39/2024/DRANEF/SM du 17/09/2024, pour la réalisation des études techniques et suivi travaux corps d'état des travaux en relation avec le développement écotouristique et ornithologique de la forêt des dunes d'Agadir rive droite du Site RAMSAR de Massa, Commune Territoriale Sidi Ouassay, Province de Chouka Ait Baha (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent quatre-vingt-quinze mille Dirhams (495.000,00 Dhs) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Neuf mille neuf cent Dirhams (9.900,00 Dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles n°30 à 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane

1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de Consultation.

N° 5736/PA

Agence Nationale des Eaux et Forêts  
Direction Régionale de Souss Massa  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
NATIONAL N°

42/2024/DRANEF/SM

Le 17/09/2024 à 11h 00 min, il sera procédé, au siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Souss Massa sis au Quartier Administratif à Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 42/2024/DRANEF/SM du 17/09/2024, pour la réalisation d'étude relative à la formulation du schéma d'aménagement récréatif de la forêt urbaine et périurbaine de LAMZAR, et suivi-contrôle des travaux d'aménagement récréatif, commune territoriale Lqilia, préfecture d'Inezgane Ait Melloul (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent quatre-vingt-quinze mille Dirhams (495.000,00 Dhs) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Neuf mille neuf cent Dirhams (9.900,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles n°30 à 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 5737/PA

Royaume du Maroc  
Ministère  
de l'Agriculture,  
de la Pêche Maritime, du  
Développement Rural et  
des Eaux et Forêts  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES NATIONAL  
OUVERT SUR OFFRE  
DES PRIX  
OUVERT EN SEANCE  
PUBLIQUE N° 29/2024  
/DRAO OUIDA

Le 20/09/2024 à 10 heure, il sera procédé, dans

il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda ; Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK ; à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres ouvert national à relatif à l'Achat et installation du matériel de cuisine pour les besoins de l'Institut Technique Agricole de Guercif à la Commune de Tadart Province de Guercif relevant de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda en lot unique. Le dossier d'Appel d'Offres peut être téléchargé à partir du Portail des marchés public ; accessible à l'adresse : ([www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : sept cent six mille cent quarante dirhams (706 140,00 dh h) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : dix mille Dirhams (10 000,00 dhs ) TTC .

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma). Conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 23 juin 2023.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de Consultation.

N° 5738/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
SECRETARIAT  
GENERAL  
PROVINCE  
D'OUARZAZATE  
DIVISION DU BUDGET  
ET MARCHES  
N° /DBM/SM  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SIMPLIFIE  
SUR OFFRES DE PRIX  
N°21/BG/2024

Le 04 Septembre 2024 à (10 h) Dix heures, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province d'Ouarzazate, sis à Avenue Mohamed VI, Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert simplifié concernant L'ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE DESTINE A LA 3 EME ET 4 EME ANNEXES ADMINISTRATIVES RELIANT PACHALIK OUARZAZATE, PROVINCE D'OUARZAZATE

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

L'estimation des coûts des prestations établies par le

Maître d'ouvrage est fixée à la somme de 149.040,00 dhs (Cent Quarante-Neuf Mille Quarante Dirhams Et Zéro Centimes) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Deux Mille Neuf Cent Dirhams et Zéro Centimes (2900,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret 2-22-431 du 08 Mars l'appel d'offres ouvert 2023 relatif aux marchés publics et du chapitre 4 de l'Arrêté du ministre délégué de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023).

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

LES PROSPECTUS DE TOUTS LES ARTICLES SONT A DEPOSER A LA DIVISION DU BUDGET ET MARCHES AU PLUS TARD LE 03/09/2024 A 16H30, OU REMIS SEANCE TENANTE AU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 5739/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
D'OUARZAZATE  
COMMUNE  
D'OUARZAZATE  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° : 33/SP/2024

Le 16 Septembre 2024 à dix heures (10 h), il sera procédé, à la salle des réunions de la Commune d'Ouarzazate, sise à : Avenue Mohamed V, Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Exploitation des parkings pour camions, voitures, motos et véhicules réguliers à la ville de Ouarzazate.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (15.000,00 dhs) Quinze mille dirhams.

Le coût estimatif relatif à l'exploitation de ces parkings est fixé par le maître d'ouvrage d'un montant de (800.000,00 DHS) Huit cent mille dirhams TTC.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiné auprès du Bureau des marchés de la Commune de Ouarzazate sis au Bd Mohamed V Ouarzazate, Tél. / Fax : (05.24.88.24.30

Il peut être aussi téléchargé de l'adresse électronique de portail des marchés publics : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le contenu, dépôt, ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des arti-

cles 30, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 ( 8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Chaque concurrent doit remplir le bordereau des prix joint au dossier d'appel d'offres (si non motif d'écartement)

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Commune de Ouarzazate.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 28 du décret n° : 2-22- 431 du 8 Mars 2023 précité.

NB : - une visite des parkings sera organisée le 10/09/2024 à 10h (réunion à la salle des réunions de la Commune)

- Les parkings N° : 8-19-20 et 28 sont exclus de la concurrence.

N° 5740/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE MIDELT  
SECRETARIAT  
GENERAL  
D.B.M  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SIMPLIFIE  
N° 09/ BG /2024

Le 04/09/2024 à 10 :30 IL sera procédé dans les bureaux du service des marchés au secrétariat général de la province de midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix, pour : ACHAT, INSTALLATION ET CONFIGURATION DES EQUIPEMENTS RESEAU INFORMATIQUE POUR LE SECRETARIAT GENERAL DE LA PROVINCE DE MIDELT.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : SIX CENT SOIXANTE DIX HUIT DIRHAMS ET 00 CTS (678 000,00 DIRHAMS). T.T.C

Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de : TREIZE MILLE CINQ CENT DIRHAMS (13 500,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse

[www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des marchés au siège de la province de Midelt au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°06 du règlement de consultation.

N° 5741/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE SIDI IFNI  
CERCLE DE LAKHSSAS  
CAIDAT DE TIGHIRT  
COMMUNE DE TIGHIRT  
AVIS DE LA  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
OUVERTE

N° :06/2024/BC/Tighirt. (Séance Publique)

Le 25 septembre 2024 à 11h 00 min , il sera procédé, dans le bureau du président de la commune de Tighirt sis à siège de l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale ouverte n°06/2024/BC/Tighirt pour :ETUDE, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DAR EL FAKHAR à la commune de Tighirt, province de Sidi Ifni.

Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Le budget prévisionnel maximum, HORS TAXES, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 3.133.333,33 Dhs (Trois millions cent trente trois mille trois cent trente trois Dirhams)

Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret n° : 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :  
- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le Bureau des marchés de la commune de Tighirt

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse précité.

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale ouverte au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite de lieu le mardi 17 septembre 2024 à 11 h du matin au siège de la commune de Tighirt.

NB : SEULS LES ARCHITECTES AYANT ASSISTES A CETTE VISITE DE LIEUX SONT ADMISIBLES

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 5 de règlement de consultation.

N° 5742/PA

**H&I CLOUD SOURCING**  
Aux termes d'un acte SSP du 09-10-2023 il a été établi les statuts d'une Société Sarl Au, dont les caractéristiques sont les suivantes:  
Dénomination: H&I CLOUD SOURCING SARL AU.  
Siège Social: OUJDA, IMM LAALAJ RUE IBN MARINE 2EME ETG APTT N°15  
Objet : Négoce : DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE - IMPORTATION ET EXPORTATION.  
Capital Social: 100 000.00 DHS,  
Gérance : M. HSAIN IMAD-EDDINE  
Le dépôt légal et le RC ont été effectués au greffe du tribunal de commerce d'OUJDA le 17-11-2023 sous le Numéro de RC 41845 .  
N° 5743/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHJA  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES  
SERVICE DES MARCHÉS  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ  
N° 12BIS /INDH/2024  
Le 05/09/2024 A 10 H. Il sera procédé, à la division des Affaires financières de la Province de Chtouka Ait Baha , au bureau n°21 ; l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert Simplifié sur offres de prix n°12 BIS /INDH/2024 du 05/09/2024 à 10h, pour : Construction de la liaison routière l'unité de préscolaire du douar tin Taleb Salem à route goudronné sur une longueur de 530 ml a LA CF ait amira DANS LE CADRE INDH2024 - PROVINCE CHTOUKA AIT BAHJA  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics l'accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent quatre vingt neuf mille sept cent quatre vingt deux Dirhams, TTC

(489792.00TTC ) DHS )  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 9700.00dhs (neuf mille sept dirhams).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444(08 mars2023 ) relatif aux marchés publics .  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.  
N° 5744/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE MIDELT  
COMMUNE AMOUGUER  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ  
N° 03/2024/CTA  
Le Jeudi 05 Septembre 2024 à 11h du matin , Il sera procédé, dans le bureau du président de la commune d' Amouguer à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix pour : Acquisition d'un véhicule de service au profit de la commune d'Amouguer province de Midelet.  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 250 000,00 Dhs (Deux Cent Cinquante Mille Dirhams).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 5 000,00 dh (Cinq mille dirhams).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés pu-

blics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les concurrents doivent obligatoirement déposer les prospectus détaillés comprenant toutes les spécifications demandées au CPS, de tous les articles, au bureau d'ordre de la commune d'Amouguer au plus tard à la date et heures d'ouverture des plis fixés par l'avis de l'appel d'offres, ou remettre séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°4 du règlement de consultation.  
N° 5745/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION GUELMIM-OUED NOUN  
PROVINCE DE SIDI IFNI  
CONSEIL PROVINCIAL DE SIDI IFNI  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL  
N° : 14/2024/ BP  
Le 19 Septembre 2024 à 11 heures 00 minutes, il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial de Sidi Ifni sis à (Salle des réunions) sis à Quartier AL FATEH VILLE SIDI IFNI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix N° 14/2024/ BP portant sur : Prestations D'étude Et D'assistance Technique Et Suivi Du Projet De La Protection De La Localité Legzira Contre Les Risques De Catastrophes Naturelles, Province Sidi Ifni.  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Un Million Trois Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Dirhams (1 398 000,00 Dhs).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Vingt-Cinq Mille Dirhams (25 000,00 Dhs).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux

dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22-431 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°09 du règlement de consultation.  
N° 5746/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION GUELMIM-OUED NOUN  
PROVINCE DE SIDI IFNI  
CONSEIL PROVINCIAL DE SIDI IFNI  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL  
N° : 15/2024/ BP  
Le 19 Septembre 2024 à 11 heures 30 minutes, il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial de Sidi Ifni sis à (Salle des réunions) sis à Quartier AL FATEH VILLE SIDI IFNI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix N° 15/2024/ BP portant sur : Prestations D'étude Et D'assistance Technique Et Suivi Du Projet De La Protection Contre Les Inondations Dans Le Cadre Du Fond National De Lutte Contre Les Catastrophes Naturelles Dans Le Centre De Lakhssas , Province De Sidi Ifni, (2ème Tranche).  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Trois Cent Quarante-Neuf Mille Deux Cents Dirhams (349 200,00 Dhs).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Six Mille Dirhams (6 000,00 Dhs).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22-431 re-

latif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°09 du règlement de consultation.  
N° 5747/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION GUELMIM-OUED NOUN  
PROVINCE DE SIDI IFNI  
CONSEIL PROVINCIAL DE SIDI IFNI  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL  
N° : 16/2024/ BP  
Le 19 Septembre 2024 à 12 heures 00 minutes, il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial de Sidi Ifni sis à (Salle des réunions) sis à Quartier AL FATEH VILLE SIDI IFNI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix N° 16/2024/ BP portant sur : Prestations D'étude Et D'assistance Technique Et Suivi Du Projet De La Protection Contre Les Inondations De La Commune Anfeg, Province Sidi Ifni.  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Quatre Cent Quatre-Vingt-Dix-Neuf Mille Deux Cents Dirhams (499 200,00 Dhs).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Neuf Mille Dirhams (9 000,00 Dhs).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22-431 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°09 du règlement de consultation.  
N° 5749/PA

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°09 du règlement de consultation.  
N° 5748/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION GUELMIM-OUED NOUN  
PROVINCE DE SIDI IFNI  
CONSEIL PROVINCIAL DE SIDI IFNI  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL  
N° : 17/2024/ BP  
Le 19Septembre 2024 à 12 heures 30 minutes, il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial de Sidi Ifni sis à (Salle des réunions) sis à Quartier AL FATEH VILLE SIDI IFNI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix N° 17/2024/ BP portant sur : Prestations D'étude Et D'assistance Technique Et Suivi Du Projet De La Protection Contre Les Inondations De L'oasis D'Ougoug Relevant De La Commune D'Iminfast, Province Sidi Ifni.  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Quatre Cent Quatre-Vingt-Dix-Neuf Mille Deux Cents Dirhams (499 200,00 Dhs).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Neuf Mille Dirhams (9 000,00 Dhs).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22-431 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°09 du règlement de consultation.  
N° 5749/PA

# Horaires des trains

Plan de transport Al Boraq à partir du Lundi 19 Septembre 2022

Sens Casa voyageurs > Tanger																
N° de Train	1001*	1005	1009	1013	1017	1021	1025	1033	1037	1041	1045	1049	1053	1057**	1061	
Casa Voyageurs	Départ	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
Robot	Arrivée	06:45	07:45	08:45	09:45	10:45	11:45	12:45	14:45	15:45	16:45	17:45	18:45	19:45	20:45	21:45
Agdal	Départ	06:50	07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	14:50	15:50	16:50	17:50	18:50	19:50	20:50	21:50
Kénitra	Arrivée	07:17	08:17	09:17	10:17	11:17	12:17	13:17	15:17	16:17	17:17	18:17	19:17	20:17	21:17	22:17
Agdal	Départ	07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	15:20	16:20	17:20	18:20	19:20	20:20	21:20	22:20
Casa Voyageurs	Arrivée	08:10	09:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	16:10	17:10	18:10	19:10	20:10	21:10	22:10	23:10
Sens Tanger > Casa voyageurs																
N° de Train	2001*	2005	2009	2013	2017	2021	2025	2033	2037	2041	2045	2049	2053	2057**	2061	
Casa Voyageurs	Départ	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
Robot	Arrivée	06:50	07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	14:50	15:50	16:50	17:50	18:50	19:50	20:50	21:50
Agdal	Départ	06:53	07:53	08:53	09:53	10:53	11:53	12:53	14:53	15:53	16:53	17:53	18:53	19:53	20:53	21:53
Agdal	Arrivée	07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	15:20	16:20	17:20	18:20	19:20	20:20	21:20	22:20
Casa Voyageurs	Départ	07:25	08:25	09:25	10:25	11:25	12:25	13:25	15:25	16:25	17:25	18:25	19:25	20:25	21:25	22:25
Casa Voyageurs	Arrivée	08:10	09:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	16:10	17:10	18:10	19:10	20:10	21:10	22:10	23:10

\* trains ne circulant pas les samedis, dimanches et jours fériés  
\*\* trains circulant uniquement les vendredis, dimanches et jours fériés

# Thierry Henry

## *Joueur de légende et entraîneur auréolé d'une médaille olympique*



Champion du monde puis d'Europe avec les Bleus et légende d'Arsenal, Thierry Henry a été l'un des plus grands joueurs de sa génération mais sa reconversion comme entraîneur a été plus mitigée jusqu'à la médaille d'argent olympique remportée lors des Jeux de Paris avec les Bleuets.

Malgré la défaite face à l'Espagne en finale du tournoi olympique (5-3 a.p.), quarante ans après l'or obtenu par les Tricolores aux Jeux de Los Angeles, les Bleuets ont décroché sous sa conduite une médaille qui n'était pas acquise d'avance.

Nommé en août 2023 à la tête des Espoirs, cet olympien convaincu, qui a quitté ses fonctions de sélectionneur lundi, s'est battu pour construire une équipe compétitive malgré les réserves des clubs français ou étrangers et les contraintes calendaires, le tournoi olympique ne figurant pas dans les dates Fifa.

Le Real Madrid, Lille ou encore le Paris SG refusent de libérer leurs joueurs de marque. "Titi" doit faire sans Kylian Mbappé, ni Antoine Griezmann, ni Bradley Barcola, ni encore Warren Zaire-Emery que la France espérait, mais qui regarderont les Jeux de Paris depuis leurs clubs respectifs.

Contraint, contrarié, Henry ne se démonte pas, même lorsque le 24 juillet, date du premier match des Bleuets aux Jeux, il perd d'autres joueurs et cadres, sur blessure ou bloqués par leur nouveau club.

Il attaque le tournoi avec un groupe sans aucune référence et deux leaders de plus de 23 ans rattrapés in extremis: Alexandre Lacazette (33 ans) et Jean-Philippe Mateta (28 ans).

Henry se mue alors en meneur d'hommes en guidant

jusqu'au podium des Bleuets qu'il a lui-même surnommés les "fous".

"Il y a eu une histoire, une aventure humaine extraordinaire. Ce groupe-là, c'est à vie pour moi", déclare celui qui s'est forgé un fantastique palmarès en club et avec les Bleus.

Longtemps meilleur buteur de l'équipe de France (51 buts en 123 sélections) devant d'autres monstres sacrés tels que Raymond Kopa, Michel Platini et Zinédine Zidane, Thierry Henry s'est fait doubler en 2022 par Olivier Giroud (57 buts).

Ce léger déclassement statistique n'efface en rien l'empreinte que "Titi", 47 ans, a laissée en sélection entre 1997 et 2010.

Outre le sacre mondial en 1998, le N.12 des Bleus a gagné l'Euro-2000 et est l'un des deux seuls Français - avec Hugo Lloris - à avoir disputé quatre phases finales de Coupe du monde (1998, 2002, 2006 et 2010).

Formé à Monaco, il débute sa carrière professionnelle sur le Rocher (1993-1999), avant de quitter la France pour un long exil en Italie, en Angleterre, en Espagne puis aux Etats-Unis.

De son parcours comme

joueur, on retiendra surtout ses années sous les couleurs d'Arsenal.

Le natif des Ulis, au sud de Paris, acquiert outre-Manche une réputation d'attaquant élégant et efficace. Il empile les buts au point de devenir le meilleur artificier de l'histoire des Gunners (228 en huit saisons).

Après avoir tout gagné en Angleterre, le double meilleur joueur du championnat anglais s'engage en 2007 au FC Barcelone avec l'objectif d'y remporter le seul trophée qui lui manque: la Ligue des champions, ce qu'il parvient à faire en 2009.

C'est finalement aux Etats-Unis, sous les couleurs des Red Bulls de New York (2010-2014), que le buteur met un terme à sa carrière de joueur.

Adulé à l'étranger, le Français a paradoxalement entretenu une relation en clair-obscur avec son pays, comme joueur puis comme entraîneur.

Son épisode footballistique le plus douloureux est évidemment ce contrôle de la main suivi d'une passe qui a permis à William Gallas de marquer et à la France de se qualifier pour ce maudit Mon-

dial-2010 en Afrique du Sud, un soir de novembre 2009 en barrage contre l'Irlande.

En 2018, avec sa nouvelle casquette d'entraîneur, il prend place sur le banc de son club formateur, Monaco, mais l'aventure tourne au fiasco et il est écarté après trois mois.

Il repart, d'abord à l'Impact Montréal, au Canada, puis en réintégrant le staff de la Belgique pour le Mondial-2022 après une première expérience de 2016 à 2018.

Ce n'est qu'en 2021 que "Titi" repose ses valises en France, lorsqu'il devient consultant pour Amazon, alors diffuseur de la Ligue 1. Le public découvre alors ses bons mots et ses analyses fines, puis sa capacité à transcender ses joueurs pour aller chercher la médaille d'argent de Paris-2024.

"Obtenir la médaille d'argent aux Jeux olympiques pour mon pays restera l'une des plus grandes fiertés de ma vie", a déclaré lundi dans le communiqué annonçant son départ celui qui a désormais fait la démonstration de ses capacités de meneur d'hommes.



Obtenir la médaille d'argent aux Jeux olympiques pour mon pays restera l'une des plus grandes fiertés de ma vie



Mondial U20

## 21 joueuses retenues dans la liste de la sélection marocaine

Vingt-et-une joueuses ont été retenues dans la liste de la sélection marocaine de football féminin U20, qui disputera la Coupe du monde 2024, en Colombie.

De même, une liste de réserve comprenant trois joueuses a été prévue pour ces joutes, qui se disputeront du 31 août au 22 septembre, selon la page officielle de l'équipe du Maroc de foot sur les réseaux sociaux.

La sélection féminine des moins de 20 ans, qui participe pour la première fois à ce tournoi, a hérité du groupe C, aux côtés des États-Unis, de l'Espagne et du Paraguay.

Voici la liste: Ines Souifi (Colomiers), Anissa Rouinba (FC Köln), Fatima Zahra El Jebraoui (Wydad Athletic Club), Fathima Zahra Naini (Hilal Témara Sportif), Fatima

El Ghazouani (Lens), Hajar Said (FC Girondins Bordeaux), Ikram Neddar (Frosinone Calcio Femminile), Siham Bouhouch (RC Strasbourg), Maïssen Bourhrine (Olympique Lyonnais), Djennah Cherif (Thonon Évian Genève), Dania Boussatta (sans club), Kawtar Ait Omar (Genk), Samya Masnaoui (sans club), Lina Laetitia Farida Aich (Stade De Reims), Dounia Ftouh (AS FAR), Kautar Azraf (Barcelona), Yasmin Zouhir (Real Betis Balompie), Hajar Jbilou (AS FAR), Romaiissa Boukakar (AZ Alkmaar), Sofia Boussate (Montpellier HSC) et Doha El Madani (AS FAR).

Réserve : Ameerah Jo Maamry (Racing Louisville), Wissal El Assaoui (Sporting Club Casablanca) et Houda El Mestour (UTS).



## Clôture de la 9<sup>ème</sup> édition de "Dakhla Downwind Challenge"

La 9<sup>ème</sup> édition de "Dakhla Downwind Challenge", un événement sportif inédit et une aventure exceptionnelle qui propose aux participants la plus grande descente au vent en kitesurf en Afrique, a pris fin, mardi à Dakhla.

Placée sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, cette manifestation sportive, initiée par l'Association marocaine de kitesurf (AMKS), a pour objectif de créer une nouvelle dynamique dans la ville de Dakhla, connue pour ses atouts et potentialités touristiques lui permettant de s'ériger en destination privilégiée pour les amateurs et professionnels du kitesurf, indique un communiqué des organisateurs.

Organisé sous l'égide de la Fédération Royale marocaine de voile (FRMV), en partenariat notamment avec la wilaya de la région de Dakhla-Oued Eddahab, le Conseil régional et l'Agence pour la promotion et le développement économique et social des provinces du Sud du Royaume, ce rendez-vous sportif, dont le coup d'envoi a été donné le 14 août, s'inscrit dans le cadre des festivités marquant la célébration du 45<sup>ème</sup> anniversaire de la récupération de la province d'Oued Eddahab, souligne la même source.

Lors de cette édition, des participants de

14 nationalités ont pris part à cette manifestation sportive, à savoir des kitesurfs américains, anglais, espagnols, allemands, hollandais, colombiens, français, honduriens, tchèques, russes, italiens, danois, polonais et marocains.

Deux professionnels du kitesurf ont également pris part à cette 9<sup>ème</sup> édition, à savoir Valentin Rodriguez, champion du monde de kitesurf de l'année 2019, et Thom Court, une étoile britannique du kitesurf réputée pour sa maîtrise des défis extrêmes, notamment sur les vagues géantes de Hawaï et du Portugal.

Tout au long de ce périple de 500 km du littoral entre Dakhla et Lagouira, cinq bivouacs ont été implantés au long de cette descente au vent au niveau des différents spots.

"Dakhla Downwind Challenge" n'est pas une course de vitesse mais un voyage d'endurance dont l'objectif est d'arriver à bon port en naviguant le long des plages vierges, tout en étant encadré par des professionnels", relèvent les organisateurs.

Au cours de ce challenge, l'Association marocaine de kitesurf a organisé une opération de nettoyage à la plage de Lamhiriz, conclut le communiqué.

## Manuel Neuer, la fin d'une légende dans les buts de la Mannschaft

À 38 ans, Manuel Neuer a décidé mercredi de s'arrêter avec la sélection allemande, la fin de quinze années sous le maillot de la Mannschaft pour une légende qui a révolutionné le poste de gardien de but dans les années 2010.

C'est dans une vidéo d'un peu moins de deux minutes publiée sur son compte Instagram sur les coups de 15h00 que le portier a tiré sa révérence avec la sélection allemande, apposant le mot fin à une histoire débütée quinze ans plus tôt.

"Chers fans. Ce jour devait bien arriver à un moment et aujourd'hui, ma carrière avec la Nationalmannschaft prend fin. Tous ceux qui me connaissent savent que ça n'a pas été une décision facile à prendre", a expliqué Manuel Neuer, vêtu d'un t-shirt noir, sur fond noir et avec le drapeau allemand.

Sous contrat avec le Bayern jusqu'au 30 juin 2025, Manuel Neuer a précisé dans un communiqué vouloir se concentrer sur son club, avec en ligne de mire le 31 mai 2025 un ultime défi, la finale de la Ligue des champions à l'Allianz Arena munichoise, son jardin depuis l'été 2011, lorsqu'il est arrivé en provenance de Schalke 04.

Les semaines et mois ayant précédé son arrivée à Munich avaient été agités, la Südkurve des ultras munichois scandant des "Koan Neuer" ("Pas de Neuer" en bavarois). Le natif de Gelsenkirchen a été formé (de 5 à 25 ans) sous les couleurs bleues de Schalke 04, alors principal concurrent du Bayern.

Mais très rapidement, Manuel Neuer a mis

tout le monde d'accord avec ses parades réflexes spectaculaires, aidé par sa taille (1,93 m) et son envergure, sa rapidité d'intervention face aux meilleurs attaquants du monde et surtout ses sorties loin de sa surface de réparation, devenant "Manu le libéro" et remportant deux Ligues des champions (2013, 2020).

"Manu" a marqué le jeu des gardiens de but comme aucun autre dans l'histoire du football. Par ses arrêts, ses sauvetages, ses ouvertures de jeu et son rayonnement, il a été plus qu'un simple soutien pour la sélection pendant près d'une décennie et demie", a estimé le sélectionneur allemand Julian Nagelsmann.

"Sa technique des bras en croix ne marche que parce qu'il est vite sur le mec. Tu as là le onzième joueur de ton équipe qui va t'amener une supériorité numérique en étant capable de gérer l'espace", avait souligné, laudatif, le Français Fabien Barthez, gardien de but champion du monde (1998) et d'Europe (2000), dans L'Equipe en novembre 2020.

S'il effectue ses débuts avec la sélection en juin 2009, il s'installe comme N.1 à partir du printemps 2010, quelques semaines seulement avant le Mondial où l'Allemagne se hisse en demi-finales (défaite par l'Espagne).

Présent dans le dernier carré d'un grand tournoi à quatre reprises (2010, 2012, 2014, 2016), il connaît son apogée en 2014 lors du Mondial au Brésil, qu'il remporte aux côtés notamment de Philipp Lahm, Bastian Schweinsteiger, Miroslav



Klose, Thomas Müller ou encore Toni Kroos.

Pour la Mannschaft, il s'agit d'un changement d'époque, puisque Neuer, qui a succédé à "Schwein" comme capitaine à l'automne 2016, met un terme à sa carrière internationale dans la foulée de Kroos, Müller et İlkay Gündogan (absent en 2014).

Son 124<sup>e</sup> et dernier match avec la Mannschaft s'est déroulé à Stuttgart le 5 juillet, un quart de finale de l'Euro-2024 perdu au bout de la prolongation contre l'Espagne, future lauréate de la compétition.

Ces dernières années, le portier avait connu deux graves blessures qui l'ont éloigné de très longs mois des pelouses.

En avril 2017, en quarts de finale retour de la Ligue des champions, il se fracture le pied gauche et reste plus de 12 mois sans quasiment jouer. Début décembre 2022, au retour d'un Mondial au Qatar terminé dès le premier tour, il est victime d'une fracture de la jambe droite (les médias allemands ont évoqué une double fracture ouverte tibia-péroné).

Malgré ces blessures, les sélectionneurs Joachim Löw et Julian Nagelsmann ont continué à lui faire confiance en le maintenant N.1, pour le Mondial-2018 alors qu'il a vécu une saison blanche sans jouer, ou pour l'Euro-2024, et ce malgré les prestations de classe mondiale de Marc-André ter Stegen avec le FC Barcelone.



# Les paralympiens marocains ont l'ambition de briller à Paris

Les paralympiens marocains aspirent à hisser haut le drapeau national lors des 17èmes Jeux paralympiques 2024 à Paris, qui débiteront le 26 août et à confirmer leur bonne prestation lors des précédentes éditions.

Il s'agit de la 10ème participation marocaine à ces Jeux, après les éditions de Séoul en 1988, Barcelone en 1992, Atlanta en 1996, Sydney en 2000, Athènes en 2004, Pékin en 2008, Londres en 2012, Rio de Janeiro en 2016 et Tokyo en 2020.

Le bilan de la participation des paralympiens marocains s'élève à 38 médailles: 16 en or, 11 en argent et 11 en bronze.

Le para athlétisme, qui s'est taillé la part du lion lors des multiples participations aux Jeux paralympiques, compte à lui seul 34 médailles, tandis que la para natation (Séoul 1988), le para triathlon (Rio 2016), le para powerlifting (Londres 2012) et le cécifoot (Tokyo 2020) ont récolté le bronze.

À Séoul en 1988, la délégation marocaine était composée de sept sportifs, dont quatre en para athlétisme (Abouzad Abderazzak, Anbaz Abderazzak, Khoulil Fouad et Laallali Saïd) et trois en para natation (Abdeljalil El Biar, Azzedine Serghouchni et Azzedine Zouri), ainsi que l'équipe de basket-ball en fauteuil roulant (Alilou Mohamed, Khalid Ennadi, Keddari Abdelkrim, Mourad Massaoudi, Miloudi Hafa et Abdelmjid Najmi).

Le Maroc a été représenté par cinq sportifs aux Jeux de Barcelone en Espagne en 1992: quatre en para athlétisme (Abouzad Abderazzak, Mustapha Bouyahya, Madjinoch Karim et Hassan Samsam) et un en

para natation (Hassan Chakboub) et par quatre sportifs à Atlanta 1996, deux en para athlétisme (Madani Mardî et Lakbir Mousnad) et deux en para powerlifting (Khalid Kerda et Saïd Taouil).

En 2000 à Sidney, Ahmed El Namouri a représenté le Maroc en para athlétisme, Badr Boubkker en para natation et Saïd Kalakh, Abdelkader El Chatbi, Fatiha Atartour, Khadija Assem et Saïd Taouil en para powerlifting.

Lors des Jeux d'Athènes de 2004, la délégation marocaine est passée à dix sportifs, 6 en para athlétisme (Mohamed Dayf, Mustapha Ouzari, Abdeljlil El Atifi, Elgaraa Leila, Abdallah Ezzin et Abdelghni Kattib) et 4 en para powerlifting (Khadija Assem, Malika Matar, Saïd Kalakh et Ahmed El Khayati). À Pékin en 2008, 14 sportifs, hommes et femmes, ont concouru en para athlétisme et 4 en para powerlifting.

La participation du Maroc aux Jeux de Londres en 2012 a été, alors, la plus importante de son histoire, avec 15 sportifs en para athlétisme, 11 en volley-ball assis, 3 en para powerlifting et un en tennis en fauteuil roulant.

À Rio 2016 au Brésil, une délégation de 26 sportifs a participé aux épreuves de para athlétisme, de para powerlifting, de para triathlon et de cécifoot, sur environ 4.300 sportifs, représentant 160 pays dans 22 sports, afin de remporter 2.642 médailles, dont 528 d'or.

Il s'agit de 14 sportifs en para athlétisme: Abdelilah Mam, Saïda Amoudi, Youssef Benbrahim, Sanae Benhema et El Amine Chentouf, médaillé d'or du



5000 m à Rio, Azeddine Nouri, médaillé d'or également au lancer du disque à la même édition, Youssef Karim, Youssef Ouadali, Hayat Elgaraa, Mohamed Amkoun, Hasnaa Moubal, Abdelhadi El Harti, Hafid Ahrak et Mahdi Afri.

En para powerlifting, le Maroc était représenté par Naima El Yousri, aux côtés de Mohamed Lahna dans le para triathlon, tandis qu'en cécifoot, l'équipe marocaine, championne d'Afrique, comprenait dix joueurs, à savoir Imad Baraka, Othmane Derouich, Mohamed Daoudi, Ahmed El Azouzi, Zouhir Snisla, Hassan El Makkaoui, Abderrazzak Hattab, Houssam Ghaili, Samir Bara et Ayoub El Serakh.

La participation marocaine aux

Jeux paralympiques de Tokyo a été "exceptionnelle" et "historique", avec une moisson de 11 médailles (4 en or, 4 d'argent et 3 de bronze).

Le champion marocain Amine Chentouf (catégorie T12) a offert au Maroc une médaille d'or au marathon, signant un chrono de 2h 21min 43sec, lui permettant de décrocher un nouveau record paralympique.

À ses côtés, Abdeslam Hili, Zakaria Derhem et Ayoub Sadni ont également décroché le précieux métal, tandis que Fouzia Ksioui, Youssef Karim, Mohamed Amguoun et Azeddine Nouri ont glané l'argent.

Par ailleurs, le bronze est revenu à Hayat El Garaa, Saïda Amoudi et à l'équipe nationale de cécifoot qui a été

sous le feu des projecteurs à la faveur de sa performance remarquable, notamment face à l'Argentine et au Brésil.

En effet, le voyage à Tokyo a été des plus fructueux pour la délégation marocaine composée pour la première fois de 38 sportifs, avec 11 médailles glanées, devant les éditions de Pékin 2008 et de Rio 2016 avec 7 médailles décrochées.

Le para athlétisme a été le plus représenté avec 19 athlètes, outre 3 en para powerlifting, 3 en para taekwondo, 2 en tennis en fauteuil roulant et un en para cyclisme, en plus de la remarquable équipe nationale de cécifoot qui a fait sensation lors de ces jeux, avec des joueurs qui se sont démarqués par leur performance à l'instar du talentueux Zouhair Snisla.

## La sélection nationale de cécifoot à la recherche de l'or paralympique

Après avoir décroché une médaille de bronze lors des Jeux paralympiques (Tokyo-2020), la sélection nationale marocaine de cécifoot décollera à Paris avec l'ambition de se hisser cette fois-ci sur le haut du podium, en s'adjugeant l'or.

En 2016 et pour sa première participation de l'histoire aux Jeux paralympiques (Rio de Janeiro), la sélection nationale avait signé une performance modeste avec 3 défaites et un nul.

Quatre ans après, les Marocains ont représenté le continent africain aux Jeux de Tokyo-2020. Grâce à des prestations héroïques, ils s'étaient qualifiés aux demi-finales et ont quitté la compétition, en perdant par la plus petite des marges (0-1) face aux Brésiliens alors champions du monde.

Combatifs jusqu'au bout, ils se sont adjugé une place sur le podium en s'imposant lors de la petite finale face à la Chine (4-0), devenant, ainsi, la première sélection africaine de cécifoot à être décorée d'une médaille lors des Jeux paralympiques.

Cette belle récompense n'est guère fortuite, mais elle est le fruit d'un travail acharné et continu, couronné par l'exploit inédit de remporter la Coupe d'Afrique 5 fois d'affilée (2013-2022).

Néanmoins, les parcours des Nationaux lors

des Jeux de Paris ne sera pas si aisé, alors que le tirage au sort les a mis aux côtés de l'Argentine, championne du monde, du Japon et de la Colombie.

Dans ce sens, le sélectionneur national, Driss El Montaqi, a relevé que, outre la concurrence qui sera très élevée dans ce groupe, les Lions de l'Atlas doivent aussi s'acclimater avec l'humidité et la chaleur, vu que leurs matchs auront lieu à 11h00 et à 13h00.

En revanche, il a souligné, dans une déclaration à la MAP, que les Marocains auront à cœur de hisser haut le drapeau du Royaume et de surpasser l'exploit de Tokyo en 2020, en remportant l'or à Paris.

Ainsi, a-t-il fait savoir, les Lions de l'Atlas ont entamé un stage depuis février dans la ville d'Oulmès, marqué notamment par des victoires en amical contre la France (5-1), la Belgique (4-1) et l'Allemagne (4-0).

Il a également indiqué que la sélection nationale avait remporté un tournoi international au Japon, ayant réuni en plus du pays hôte, la Malaisie et le Mexique.

Lors des Jeux paralympiques de Paris-2024, le Maroc jouera le premier match contre l'Argentine (1er septembre), avant d'affronter le Japon le lendemain. Le troisième match face à la Colombie aura lieu le 3 septembre.

## Présentation des sportifs marocains en lice

Une rencontre pour la présentation des sportifs marocains qui participeront aux Jeux paralympiques (Paris-2024) a été organisée, mardi à Rabat, par la Fédération Royale marocaine des sports pour personnes en situation de handicap (FRMSPSH), en coordination avec les Fédérations engagées.

Le Maroc prend part aux 17èmes Jeux paralympiques, prévus du 28 août au 8 septembre à Paris, avec une délégation comprenant 38 sportifs.

Les sportifs marocains participeront aux épreuves de para athlétisme (déficience motrice et visuelle), de tennis en fauteuil roulant, de para powerlifting, de para taekwondo, de para-cyclisme sur route et de cécifoot.

S'exprimant à cette occasion, le secrétaire général de la FRMSPSH, Mustapha Fkeoui, a souligné que la qualification de 38 sportifs aux Jeux paralympiques de Paris est le fruit des efforts déployés par ces champions et par les Fédérations, tout en mettant en avant le rôle primordial du ministère de l'éducation nationale, du Préscolaire et des Sports qui veille à assurer les conditions adéquates pour le bien des champions.

M. Fkeoui a invité les sportifs en lice à signer, à l'instar des éditions précédentes, de belles performances afin de hisser haut le drapeau national et de démontrer encore une fois les avancées très notables réalisées par le Maroc en matière de sport pour personnes en situation de handicap.

De son côté, le directeur technique de la FRMSPSH, Saïd Lamrini, s'est dit fier des prestations des sportifs marocains, toutes catégories confondues, qui ont brillé lors des différentes échéances continentales et mondiales.

Il a relevé que les préparatifs se sont déroulés dans de bonnes conditions grâce au soutien du ministère de tutelle, notant que les champions sont déterminés à réaliser de bonnes performances et à rafler le maximum de médailles.

M. Lamrini a également tenu à mettre en avant le rôle du staff médical pour le suivi de l'état physique et mental des sportifs.

Pour sa part, le président de la Fédération Royale marocaine des sports pour aveugles et malvoyants (FRMSAM), Yassir El Hanchi, a fait savoir que les sportifs marocains partiront à Paris avec de grandes ambitions visant à confirmer et surpasser les prestations des éditions précédentes, notamment la médaille de bronze du Cécifoot en 2020 à Tokyo.

Lors des ses participations aux Jeux paralympiques, depuis (Séoul-1988), le Maroc a remporté 38 médailles: 16 en or, 11 en argent et 11 de bronze.

Le para-athlétisme a eu la part du lion de ces médailles (34), la para-natation (1988), le para-triathlon (2016), le para powerlifting (2012) et le cécifoot (2020) ont décroché les quatre autres médailles.

## L'astéroïde ayant éradiqué les dinosaures s'est formé au-delà de Jupiter

Le débat autour de la nature de l'astéroïde ayant provoqué l'extinction des dinosaures agite les scientifiques depuis des décennies, mais une nouvelle étude vient d'apporter une pierre déterminante à l'édifice.

Ces travaux, publiés jeudi dans la prestigieuse revue *Science*, ont utilisé une technique innovante pour démontrer que le coupable de la plus récente extinction de masse, il y a 66 millions d'années, s'était formé au-delà de Jupiter.

Ils réfutent également l'idée qu'il s'agissait en fait d'une comète.

Ce nouvel éclairage sur l'astéroïde s'étant écrasé à Chicxulub, dans l'actuelle péninsule mexicaine du Yucatan, doit permettre de mieux comprendre l'histoire des objets célestes ayant frappé la Terre.

"Désormais, on peut dire que cet astéroïde s'est initialement formé au-delà de Jupiter", a déclaré à l'AFP Mario Fischer-Gödde, auteur principal de l'étude et géochimiste à l'université de Cologne.

Un résultat particulièrement intéressant, notamment car ce type d'astéroïde frappe rarement notre

planète. Et une telle information pourrait se révéler utile pour évaluer une future menace, ou encore expliquer l'arrivée de l'eau sur Terre, selon ce chercheur.

Ces nouveaux travaux reposent sur l'analyse d'échantillons de sédiments formés il y a 66 millions d'années, qui ont incorporé les particules projetées dans le monde entier par l'impact de l'astéroïde.

Les chercheurs y ont mesuré les isotopes -- c'est-à-dire les types d'atomes -- d'un élément chimique métallique, le ruthénium. Ce dernier est absent des sédiments terrestres, et les scientifiques savaient donc que le ruthénium mesuré venait "à 100%" de l'astéroïde.

"Notre laboratoire à Cologne est l'un des rares" à pouvoir faire ce genre d'analyse, a souligné Mario Fischer-Gödde. Et il s'agissait d'une première pour étudier l'astéroïde de Chicxulub ou tout autre objet céleste important ayant frappé la Terre, a-t-il ajouté.

Les isotopes de ruthénium permettent de distinguer les deux grands groupes d'astéroïdes existants: ceux de type C (carbonés), qui se sont formés dans le système solaire externe, et ceux

de type S (silicatés), formés dans le système solaire interne.

L'étude conclut sans appel que l'astéroïde responsable de l'extinction des dinosaures était un astéroïde de type C, donc formé au-delà de Jupiter. De précédentes études avaient déjà fait cette hypothèse il y a deux décennies, mais avec beaucoup moins de certitude.

Or ce résultat est frappant, car la majorité des météorites -- qui sont des morceaux d'astéroïdes tombant sur Terre -- sont elles de type S, souligne le géochimiste.

Cela signifie-t-il que l'astéroïde

destructeur venait directement d'au-delà de Jupiter? Pas forcément, selon le chercheur.

"Nous ne pouvons pas être vraiment sûrs d'où l'astéroïde se trouvait juste avant de frapper la Terre", a-t-il expliqué. Après sa formation, il avait peut-être fait étape dans la ceinture d'astéroïde, située entre Mars et Jupiter et d'où la majorité des météorites proviennent, dit-il.

L'étude réfute par ailleurs l'idée que l'objet ayant frappé la Terre il y a 66 millions d'années était en fait une comète (des roches glacées évoluant aux confins du système solaire). Cette

hypothèse a été avancée par une étude de 2021 qui avait fait grand bruit, mais fondée sur des simulations statistiques.

Les analyses d'échantillons montrent aujourd'hui que l'objet avait une composition très différente d'une certaine catégorie de météorites, les chondrites carbonées, dont on pense qu'elles étaient par le passé des comètes. Il est donc "peu probable" que l'objet en question en ait été une, selon Mario Fischer-Gödde.

A la question de l'utilité plus large de ces résultats, le géochimiste avance deux réponses.

D'abord, mieux définir la nature des astéroïdes ayant frappé notre planète depuis ses débuts, il y a quelque 4,5 milliards d'années, pourrait aider à résoudre l'énigme de l'origine de l'eau sur Terre, estime-t-il.

Les scientifiques pensent que l'eau a pu être apportée par des astéroïdes, mais plutôt ceux de type C, comme celui d'il y a 66 millions d'années, frappant pourtant plus rarement.

Remonter dans le temps permet aussi de se préparer à l'avenir, selon le chercheur.



### Recettes

## Tarte meringuée au citron



#### Ingrédients :

La pte  
3 paquets de biscuits la noix de coco  
verre de beurre fondu  
1 sachet de sucre vanill  
1 jaune duf  
Crme ptissire  
4 jaunes dufs  
1 petit verre de citron  
1 bote de lait concentr sucr (400g)  
La meringue  
4 blancs dufs  
1 pince de sel  
1 sachet de vanille  
1 petit verre de sucre

#### Prparation :

Passer les biscuits au mixeur. Verser dans un rcpient et mlanger avec le beurre fondu, le sucre vanill et le jaune duf.

Verser le mlange dans un moule tarte et ltaler sur le fond et sur les bords en tassant avec les bouts des doigts. Rserver au frais.

Pour prparer la crme ptissire, battre au fouet les jaunes dufs, le jus de citron et le lait concentr jusque lobtention dune crme onctueuse.

Sortir le moule du rfrigrateur et verser la crme par-dessus.

Prparation de la meringue : faire monter les blancs dufs avec une pince de sel en neige puis ajouter le sucre vanill et le sucre semoule sans cesser de battre.

Verser la meringue sur la tarte et ltaler. Cuire dans un four prchauff 190 C environ 25 mn. Laisser refroidir et mettre au frais. Servir froid.

## Un village népalais dévasté par des torrents d'eau glacée

Un village de la région de l'Everest au Népal a été en partie dévasté par des torrents d'eau glacée, ont déclaré les autorités locales et militaires, les experts soupçonnant la rupture d'un lac glaciaire.

Aucune victime n'a été recensée dans le village de Thame, perché à 3.800 m d'altitude, mais "une quinzaine de maisons ont été emportées", a déclaré à l'AFP Gaurav Kumar KC, porte-parole de l'armée népalaise, ajoutant que des secours avaient été envoyés sur place.

Une vidéo postée sur les réseaux sociaux par les autorités locales montre une énorme coulée d'eau marron et boueuse se déverser sur le village, peu prisé des touristes en cette saison.

Jagat Prasad Bhusal, fonctionnaire du gouvernement local, a précisé que les habitants des villages situés en aval avaient été alertés pour qu'ils puissent se mettre à l'abri.

"Il y a des indications que cet incident est une inondation causée par le débordement d'un lac glaciaire, mais nous enquêtons pour le confirmer", a déclaré Arun Bhakta Shrestha, spécialiste du changement climatique au Centre international pour la mise en valeur des montagnes (ICIMOD).

Des centaines de lacs glaciaires formés par la fonte des glaciers sont appa-

rus dans l'Himalaya au cours des dernières décennies et 2.070 ont été répertoriés au Népal dans une étude réalisée en 2020 par l'ICIMOD.

Contrairement aux lacs classiques, les lacs glaciaires sont instables car ils sont souvent retenus par la glace ou des sédiments composés de rocaillies. Lorsque l'eau qui s'accumule franchit ces barrières naturelles, ce que l'on appelle les crues glaciaires se produisent et inondent massivement l'aval.

Les scientifiques avertissent qu'avec le changement climatique qui

fait fondre les glaciers de l'Himalaya à un rythme alarmant, les habitants peuvent être encore plus exposés à des événements de ce type.

En octobre 2023, plus de 70 personnes ont été tuées dans le nord-est de l'Inde après l'éclatement soudain d'un lac glaciaire de haute altitude.

Les tempêtes qui frappent l'Asie du Sud ont fait des centaines de victimes depuis le mois de juin. Au Népal, les inondations, les glissements de terrain et la foudre ont causé la mort de plus de 170 personnes.

